POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE

LIVRE BLANC

DE L'ÉCONOMIE DANS LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

POUR UNE VISION DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

GROUPE
AGIR POUR LA MÉTROPOLE

AVANT PROPOS

Mettre en place les conditions du développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
Réduire les inégalités d'accès à l'emploi ;
Assurer l'équilibre du territoire ;
Fabriquer un écosystème métropolitain favorable au dynamisme économique.

« Pour devenir le leader méditerranéen et le premier territoire économique d'Europe, la Métropole doit renforcer les partenariats à l'international, valoriser l'étude des sciences de la connaissance, accompagner la recherche d'intelligences et la création d'emplois durables. Dans ce second livre blanc, nous souhaitons apporter des réponses aux mutations économiques, environnementales et technologiques, afin de réduire les difficultés professionnelles et sociales rencontrées au quotidien par les personnes en recherche d'emploi, entreprises, acteurs économiques et l'ensemble de nos concitoyens. »

Jean-David CIOT
Président du groupe « Agir Pour la Métropole »
Maire du Puy-Sainte-Réparade
Député des Bouches-du-Rhône de 2012 à 2017

Le groupe « Agir Pour la Métropole » Aix-Marseille-Provence poursuit son travail de diagnostic et de proposition d'actions à mener autour des compétences stratégiques métropolitaines de déplacement, de développement économique durable, d'aménagement responsable des territoires et de l'espace, de préservation des ressources et de mise en valeur de l'environnement.

Dans ce second livre blanc, nous souhaitons porter une vision globale du développement économique métropolitain.

Il nous faut au préalable définir une stratégie métropolitaine pour créer davantage de richesse économique, accompagner les entreprises, renforcer la formation, l'enseignement supérieur et la recherche, afin de faire prospérer notre territoire à l'horizon 2030.

Nous devons chercher ensemble des solutions pour créer plus de 150 000 nouveaux emplois durables, soutenir les filières d'excellence, atteindre le plein-emploi et assurer le développement économique global de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Notre priorité consiste à réduire le taux de chômage, de 15,6% à l'échelle métropolitaine, en particulier des jeunes, seniors, personnes en situation d'exclusion ou de handicap, nettement supérieur à la moyenne nationale, située à 8,8%. Nous parviendrons ainsi à résorber les déséquilibres économiques, démographiques et sociaux, ainsi que le taux de pauvreté, de 18,5%, plus élevé que la moyenne nationale à 14,1%.

À nous de relever les défis environnementaux pour renforcer notre tissu industriel, produire plus d'énergies renouvelables, consommer différemment et diminuer la pollution mettant actuellement en danger la vie d'au moins 56 000 Métropolitains.

Notre Métropole peut devenir une terre d'expérimentation des nouvelles technologies, mettre en place des usages et services innovants, créateurs d'emplois, de croissance et de compétitivité économique.

Nous proposons de fabriquer un écosystème économique global métropolitain, offrant à toutes et à tous les mêmes chances de réussir son insertion professionnelle et sociale.

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS 3

43 PROPOSITIONS POUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE 41

PARTIE I

UNE FORTE VOLONTÉ DE PORTER UNE VISION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

CHAPITRE 1 : 6
Localiser les différentes zones et dynamiques économiques pour affirmer les potentiels de développement sur l'aire métropolitaine

CHAPITRE 2 : 7
Réduire les inégalités territoriales et sociales pour favoriser l'accès à l'emploi au sein de la métropole

CHAPITRE 3 : 9
Mener une stratégie métropolitaine pour créer davantage de richesse économique, dans une logique de développement durable et responsable du territoire métropolitain à l'horizon 2030

PARTIE II

NOS PROPOSITIONS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

CHAPITRE 1 : 11
Produire un écosystème global pour garantir la formation, l'activité professionnelle et la recherche d'intelligences

CHAPITRE 2 : 18
Affirmer une politique métropolitaine d'accompagnement vers l'emploi et à destination des entreprises

CHAPITRE 3 : 26
Fabriquer une métropole des synergies, capable d'assumer la transition énergétique

CHAPITRE 4 : 32
Promouvoir le rayonnement économique métropolitain national, européen et international

PARTIE I UNE FORTE VOLONTÉ DE PORTER UNE VISION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

1. LOCALISER LES DIFFÉRENTES ZONES ET DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES POUR AFFIRMER LES POTENTIELS DE DÉVELOPPEMENT SUR L'AIRE MÉTROPOLITAINE

1) UNE MÉTROPOLE PLURIELLE AUX ESPACES NATURELS À PRÉSERVER

La Métropole Aix-Marseille-Provence s'étend sur **3 176 km²,** autour d'**espaces** à la fois **urbains, périurbains** et **ruraux.** Elle dispose d'un **environnement exceptionnel,** entre forêts, cours d'eau, calanques et montagnes, où des milieux très divers se côtoient. **Nous souhaitons conserver nos zones protégées et îlots de biodiversité.**

La nouvelle génération commence à **prendre conscience des impacts environnementaux** et de l'importance du **développement durable.** Il est nécessaire de multiplier les actions citoyennes et les **gestes écologistes pour préserver nos ressources naturelles** et s'engager vers une **meilleure utilisation des énergies renouvelables.**

Nous pouvons **lier l'aménagement avec le développement économique** responsable et durable du territoire, adapté au tissu local. Il est urgent d'**intégrer les enjeux environnementaux dans chaque projet** d'aménagement métropolitain.

Nous souhaitons **valoriser le patrimoine, l'histoire et l'identité des territoires** composant l'aire métropolitaine, pour **porter un développement économique local équilibré et solidaire.**

2) DES ZONES D'ACTIVITÉS À FORT POTENTIEL ÉCONOMIQUE

La Métropole comporte plus de **260 zones d'activités,** sur une surface de près de **20 200 hectares,** accueillant **23 442 entreprises** et **235 807 emplois.** 44% de l'activité économique est aujourd'hui concentrée sur 4% de la superficie du territoire métropolitain.

La Métropole compte dix grandes entreprises de plus de 500 salariés. Le Territoire Marseille-Provence, le Pays d'Aix, qui accueillent essentiellement des **activités tertiaires,** et le Pays de Martigues, aux **activités industrielles, de construction et logistique,** concentrent plus de **60% de l'activité économique** et **80% des entreprises.**

L'économie métropolitaine est structurée autour des trois **pôles d'intérêt national** avec **Euroméditerranée,** la **zone industrialo-portuaire de Fos** et le Commissariat à l'énergie atomique de **Cadarache.** Airbus Helicopters est le plus grand centre logistique d'Europe consacré à l'aéronautique.

Ces différentes zones d'activités et pôles de compétitivité **ne génèrent pourtant pas suffisamment d'emplois** en rapport avec leur potentiel.

La Métropole Aix-Marseille-Provence compte 746 586 emplois alors qu'il en faudrait près de 900 000 pour parvenir à la moyenne nationale. Il manque 150 000 emplois au compteur. Notre ambition est de construire la dynamique qui permettra à la Métropole de rattraper son retard.

Sur le plan foncier, il reste encore plus de **600 hectares disponibles** au sein de la Métropole pour **accueillir de nouvelles entreprises,** notamment à l'Ouest de l'Étang de Berre.

Marseille dispose de suffisamment d'espaces pour **accueillir des activités liées aux Nouvelles Technologies,** au sein du Technopôle de Château-Gombert, près du pole Saint-Charles, mais aussi dans des quartiers de reconquête sociale…

Nous faisons un constat simple : **la Métropole repose principalement sur des activités économiques tertiaires, industrielles, commerciales, logistiques et de recherche.**

Nous souhaitons identifier les foyers de développement économique et les lieux de gisements d'emplois afin de renforcer les bassins économiques, à travers l'implantation de nouvelles entreprises, et les faire communiquer avec les bassins de vie.

3) DES DYNAMIQUES TERRITORIALES À ACCOMPAGNER

La Métropole doit chercher à dépasser son image de territoires collés les uns aux autres sans cohérence, en portant un nouveau modèle de développement métropolitain. Nous avons la **capacité de produire des écosystèmes qui vont permettre de redynamiser l'économie métropolitaine.**

Notre région enregistre la plus forte hausse de création d'entreprises, en augmentation de 20,8% contre 18,3% au niveau national.

Nous souhaitons **accélérer le développement de l'enseignement supérieur et la recherche,** boosté par la présence de la **première université francophone.**

Le **Grand Port Maritime de Marseille-Fos,** classé cinquième port européen et dix-septième port de conteneurs, dispose de **zones alentours dépourvues d'emplois.**

L'enjeu est de réussir à **accompagner les zones à fort potentiel économique en assumant la transition écologique. Nous pouvons attirer des entreprises innovantes et faire venir davantage de cadres.**

Nous souhaitons porter des projets à hauteur des talents présents sur le territoire, pour l'inscrire dans une dimension métropolitaine nationale, européenne et internationale. À nous d'accompagner l'entrepreneuriat, de valoriser la connaissance et l'émergence d'idées novatrices, pour faire évoluer la Métropole Aix-Marseille-Provence.

PARTIE I UNE FORTE VOLONTÉ DE PORTER UNE VISION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

2. RÉDUIRE LES INÉGALITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES POUR FAVORISER L'ACCÈS À L'EMPLOI AU SEIN DE LA MÉTROPOLE

Avec un taux de chômage situé à 15,4%, la Métropole laisse apparaître de fortes inégalités territoriales et sociales. Entre 2017 et 2018, il a même progressé de 5%, touchant deux fois plus les femmes, les jeunes, les personnes isolés et les plus démunis.
Il est important de favoriser la reprise d'activité professionnelle pour lutter efficacement contre l'exclusion sociale.
Notre priorité est de réduire les déséquilibres économiques, démographiques et sociaux.

1) L'INTERDÉPENDANCE ENTRE LE CHÔMAGE ET LA PAUVRETÉ

Notre dynamique économique et territoriale est aujourd'hui freinée par le **manque d'emplois pourvus et disponibles,** traduisant une perte **de confiance en l'avenir des personnes sans activité. L'accès à une formation et à une qualification** constitue le meilleur moyen pour leur faire **prendre conscience** de leurs **qualités** et **renouer** ainsi avec leurs **compétences.**

Il est donc nécessaire d'**accompagner chaque parcours individuel dans les difficultés auxquelles il doit faire face** pour postuler à une offre d'emploi, remplir un dossier administratif ou prendre contact avec des employeurs.

Nous souhaitons **réduire les inégalités à l'échelle de la Métropole,** en commençant par s'attaquer au fléau de l'extrême-pauvreté. **Les écarts et déséquilibres entre les territoires sont flagrants.** Sur le Territoire **Marseille Provence,** le **taux de pauvreté** est de **22%** contre **11%** dans le **Pays d'Aix. L'exclusion sociale est fortement liée aux difficultés de déplacement et d'accès aux services publics pour les personnes en recherche d'emploi.**

2) RELEVER LE DÉFI DE L'EMPLOI DES JEUNES

Des **inégalités** subsistent également en matière d'**accès à l'éducation** au sein de la Métropole, avec **24%** de **non-diplômés** à **Marseille** contre **14%** à **Aix.** La part de non diplômés comprend 14% des actifs, contre 11% en moyenne au sein des Métropoles de Lyon, Toulouse, Lille et Bordeaux.

Les jeunes de 16 à 25 ans sont les plus vulnérables sur le marché du travail, notamment pour la recherche de leur premier emploi. Ils nécessitent une **aide personnalisée,** dont les outils et conseils ne sont pas assez développés. **La réalité du monde du travail n'est pas perçue de la même manière selon le milieu social dans lequel on évolue.** Cette situation contribue à **creuser les inégalités** et renforce la **précarité de l'emploi.**

Notre priorité est de permettre à chaque jeune d'accéder à une formation lui permettant de s'insérer au plus vite dans la vie professionnelle, de manière stable et durable.

Nous souhaitons créer les conditions de sécurisation des parcours professionnels, en accompagnant les jeunes diplômés des quartiers prioritaires, avec l'ensemble des cadres et entreprises.

3) ATTIRER DAVANTAGE DE CADRES

La Métropole Aix-Marseille-Provence doit aujourd'hui faire face à une pénurie de **cadres,** constatant que **25% des offres d'emploi sont toujours ouvertes douze mois après leur publication.**

On compte actuellement **3,8% de chômage chez les cadres,** dont le temps passé à l'intérieur de la même entreprise s'est largement raccourci, en moyenne à un an.

Nous souhaitons **accélérer le retour à l'emploi des cadres,** notamment au travers d'opérations de parrainage.

C'est d'autant plus important que nous devons **faire face à l'allongement de la durée de vie et du nombre d'années de travail pour financer les retraites.**

4) ENDIGUER L'ÉCONOMIE SOUTERRAINE ET LUTTER CONTRE LE TRAVAIL ILLÉGAL

Le **sentiment d'exclusion** d'une partie de la population métropolitaine se retrouve également à travers la **formation d'une économie souterraine,** allant à l'encontre de la loi.

La région se situe en tête du trafic de cigarettes, avec 42% qui sont vendues illégalement, et même 55,1% à Marseille.

Dans certaines cités des quartiers Nord de Marseille, 10 à 15% de l'économie globale est liée à l'économie souterraine. En avril 2019, une annonce d'offre d'emploi de trafiquant de drogue a même été publiée sur Internet.

Il demeure important de chercher à lutter contre le travail illégal au sein de notre Métropole, en particulier pour **garantir la sureté des habitants et changer l'image d'insécurité qui nuit à l'attractivité économique et touristique du territoire.**

5) RÉPONDRE À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES

Les femmes sont payées près de 20% de moins que les hommes à emploi équivalent.

Pour répondre aux **inégalités salariales** entre les femmes et les hommes, il est important d'**inciter les entreprises à mettre en place des plans d'actions** pour améliorer la situation, en négociant avec les organisations syndicales. C'est une obligation pour les sociétés de plus de 1 000 salariés depuis le 1er mars 2019, pour celles de plus de 250 salariés, à partir du 1er septembre 2019, et pour celles d'au moins 50 salariés à partir de mars 2020. **Notre objectif est de mettre fin à tout écart de salaire injustifié.**

6) FAVORISER L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'institution métropolitaine a l'obligation d'**employer 6% de travailleurs handicapés.** Cet objectif n'est pas encore atteint puisqu'ils représentent actuellement 5,48% des effectifs administratifs.

Nous souhaitons également inciter les entreprises privées, de plus de 20 salariés, à remplir cet objectif, pour favoriser l'activité et lutter contre l'exclusion sociale des personnes en situation de handicap.

7) ACCOMPAGNER LA RECHERCHE D'ACTIVITÉ DES SENIORS

Le taux d'embauche des seniors en recherche d'emploi varie entre 6 et 7%. En 2017, 3% des plus de 65 ans travaillaient, contre 1% dix ans auparavant. Entre temps, plusieurs réformes des retraites ont eu lieu et nous devons **faire face au vieillissement de la population.**

Aujourd'hui, **deux tiers des seniors cumulent un emploi à temps partiel avec une pension de retraite,** dont 41% de femmes. Le **taux d'emploi après 65 ans** est de **10,3%** et de 1,6% à 74 ans.

En France, le taux d'activité des seniors a augmenté de 30% en 15 ans, mais demeure inférieur à la moyenne européenne en augmentation de 42%.

Les seniors font partis des **premières victimes à l'embauche,** alors qu'ils ont des atouts à proposer aux entreprises.

Notre objectif est de réduire le chômage des seniors et de renforcer l'économie de proximité.

Nous souhaitons porter un accompagnement spécifique envers les seniors qui souhaitent se reconvertir professionnellement, en valorisant leurs compétences et leurs expériences, pour un meilleur retour vers l'emploi.

PARTIE I UNE FORTE VOLONTÉ DE PORTER UNE VISION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

3. MENER UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE POUR CRÉER DAVANTAGE DE RICHESSE ÉCONOMIQUE, DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET RESPONSABLE DU TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN À L'HORIZON 2030

Notre volonté est de porter une vision globale du développement économique métropolitain. Nous souhaitons identifier les lieux et les acteurs économiques créateurs de richesse et d'emploi durable, pour faire prospérer l'économie sur le territoire métropolitain dans les dix ans à venir. Notre objectif est de produire un écosystème plus riche, renforçant les savoirs, la recherche, l'intelligence collective, et garantissant une offre d'accompagnement vers l'emploi de meilleure qualité.
Il est important de développer les partenariats avec le Département, la Région, les agences Pôle emploi, les organismes de formation, les sociétés, entreprises, structures d'insertion et associations pour mobiliser les cofinancements.

1) ACCOMPAGNER EN PRIORITÉ LES TPE ET PME

Nous pouvons devenir un **territoire privilégié pour les entrepreneurs** en **augmentant le taux de création d'entreprises,** à l'instar de la Métropole de Lyon, où 23 651 entreprises ont été créées en 2018, en augmentation de 21% par rapport à 2017.

Nous souhaitons soutenir le développement de l'industrie, de l'économie numérique et de nouvelles formes d'entreprenariats.

L'objectif est d'**aider les entreprises,** en particulier les TPE et PME, à **trouver les compétences dont elles ont besoin sur le territoire,** pour **accroître et pérenniser leur activité économique.**

Un certain nombre de dispositifs existent au niveau national et sont à adapter au territoire métropolitain, **pour renforcer les liens entre les acteurs publics, les entrepreneurs et les salariés.**

2) FAIRE FACE À LA RECONVERSION INDUSTRIELLE

La deuxième ville de France a connu la **désindustrialisation** et l'**appauvrissement** dans les **années 1970,** avec la **perte de 60 000 emplois industriels.** Entre 1950 et 1970, de nombreuses **industries alimentaires** ont été **restructurées,** la métallurgie lourde a quasiment disparue, **les établissements industriels ont migré des quartiers Nord vers les zones industrielles de Vitrolles et d'Aix-les-Milles,** des **quartiers Sud et Est** vers celles d'**Aubagne** et aujourd'hui vers les zones d'entreprises de **Gémenos** et de **La Ciotat.**

L'objectif est de changer l'image de l'industrie et son avenir dans le numérique, porteur pour le développement du territoire métropolitain. Nous souhaitons favoriser la création d'entreprises dans l'industrie du numérique, de l'énergie et de l'environnement.

Les industries numériques et créatives représentent un **gisement d'emplois** dans le commerce numérique, l'Intelligence Artificielle et l'économie numérique.

Nous pouvons **dynamiser le tissu industriel** des métiers de la métallurgie, dans la **mécanique et l'aéronautique,** qui nécessitent d'attirer plus de jeunes.

L'industrie a besoin de nombreux techniciens, pour lesquels les opportunités d'emplois ne manquent pas mais restent souvent non pourvues.

3) ÉLARGIR L'OFFRE DE FORMATION ET VALORISER L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE

L'**Université d'Aix-Marseille,** qui a fusionné ses 3 universités en 2012, mène un important travail sur l'innovation. Elle a participé à la **création d'une cité de l'innovation** et à la **labellisation d'un data center** pour la région.

Notre priorité est de développer la formation et la recherche, à travers une plus **forte interdisciplinarité** pour booster l'ascenseur social. Il nous faut prendre en compte et **élargir l'ensemble des formations, des compétences et des talents.**

Nous souhaitons accroître l'**internationalisation des étudiants,** avec un **meilleur apprentissage des langues,** une plus **forte mobilité des étudiants** et un **renforcement des partenariats au sein du bassin méditerranéen, de l'Europe, avec les États-Unis et la Chine.**

Les universitaires et chercheurs représentent des acteurs incontournables de l'innovation et du développement économique sur le territoire métropolitain.

4) DÉVELOPPER LES FILIÈRES D'EXCELLENCE CRÉATRICES D'EMPLOIS

La **santé -76 000 emplois-,** le **maritime -43 500-,** la **logistique -58 000-,** l'**environnement** et l'**énergie -20 000-,** l'**industrie numérique** et **créative -49 000-,** l'**art de vivre** et le **tourisme -60 000-** sont identifiées comme des **filières d'excellence créatrices d'emplois** au sein de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Nous souhaitons **renforcer les pôles de recherche et l'emploi médical** au sein du **deuxième réseau hospitalier de France.**

Nous pouvons **porter le développement d'entreprises et de structures agroalimentaires à haute valeur ajoutée,** en **conjuguant développement durable et création d'emplois,** dans une logique de **performance technologique, économique, sociale et environnementale.**

L'objectif est de **doubler dans les dix ans à venir** le **nombre d'emplois dans les métiers de la mer,** souvent méconnus, tels que stratifieur, ingénieur industriel ou agent de transit maritime.

Les métiers du tourisme sont à valoriser car ils peuvent offrir de belles perspectives, des possibilités d'évolutions et des opportunités de carrière. On compte plus de 200 métiers différents dans ce secteur.

Nous souhaitons accompagner l'**évolution des commerces de proximité en centre-ville et dans les zones commerciales en périphérie.**

Le développement de ces filières d'excellence viendra **renforcer la production de richesses de notre écosystème.** Notre pourrons ainsi **hisser la Métropole Aix-Marseille-Provence vers l'international.**

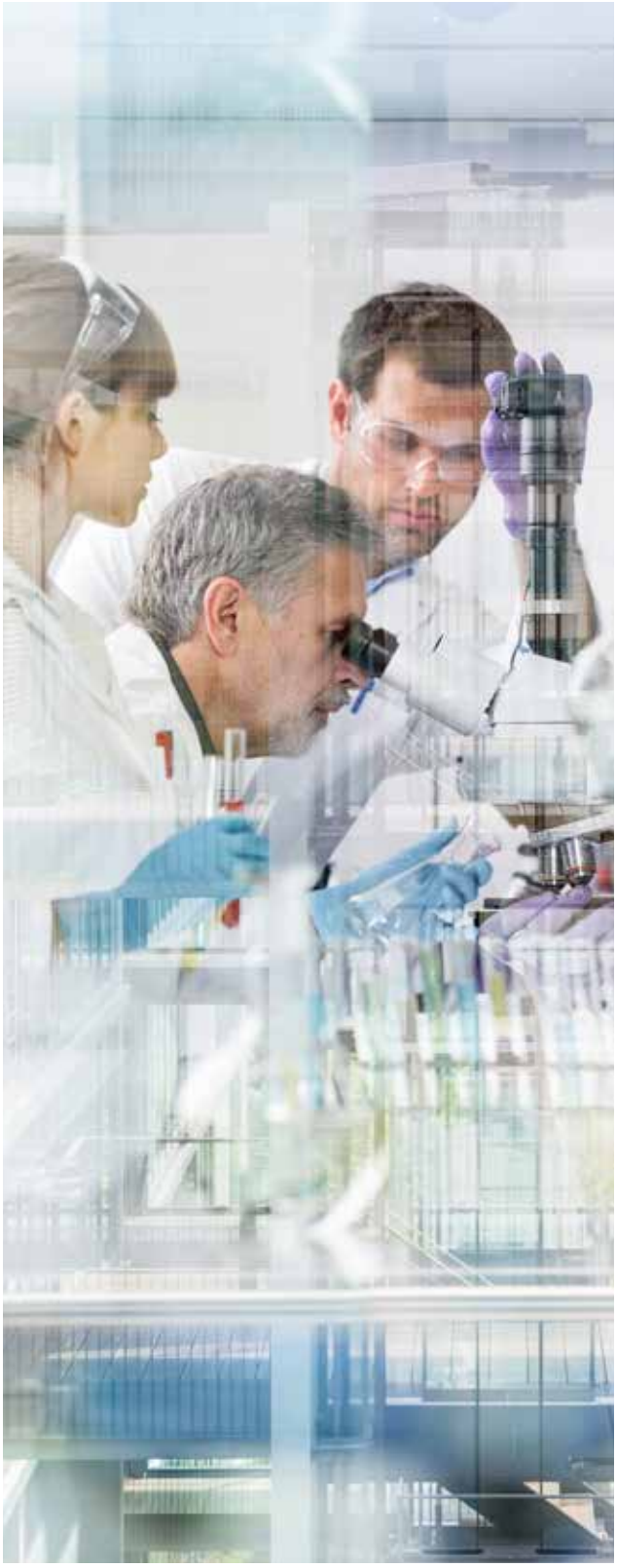

PARTIE II NOS PROPOSITIONS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

1. PRODUIRE UN ÉCOSYSTÈME GLOBAL POUR GARANTIR LA FORMATION, L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET LA RECHERCHE D'INTELLIGENCES

La Métropole Aix-Marseille-Provence est née d'un empilement de six Territoires, juxtaposés les uns aux autres, sans pour autant constituer une forme cohérente et une unité globale.
Nous souhaitons dépasser cette image de territoires collés pour porter le développement de la Métropole dans son ensemble, autour d'un seul et unique territoire métropolitain.
Laissons les rivalités derrières nous et engageons dès à présent les coopérations nécessaires pour fabriquer un écosystème global. C'est en conciliant économie, aménagement et environnement que nous ferons fonctionner notre écosystème dans sa globalité.
À nous de porter un schéma d'ensemble pour le développement économique, l'organisation des espaces économiques et opérations métropolitaines, en prenant en compte les spécificités, les identités et les richesses présentes sur l'aire métropolitaine.

« Nous souhaitons résorber la fracture entre les territoires, tout en engageant une transformation urbaine. Il est urgent de répondre aux difficultés économiques et sociales touchant en particulier les habitants des quartiers Nord de Marseille. L'emploi doit s'articuler avec le développement de la mobilité et le renforcement du cadre de vie. Les horaires des bus desservant les quartiers Nord ne démarrent par exemple pas assez tôt. L'étendu du réseau des transports ne permet malheureusement pas d'utiliser les vélos et modes doux. »

Stéphane MARI
Conseiller municipal de Marseille
Élu des 13e et 14e arrondissements
Conseiller métropolitain
Administrateur de la RTM

1) FABRIQUER UN ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE GLOBAL

Nous créerons un environnement économique propice à l'investissement, la production et la création de richesses, en faisant converger la formation, l'activité professionnelle et la recherche d'intelligences. Ils représentent les trois principaux leviers utiles au développement et au rayonnement du territoire.

La Métropole manque aujourd'hui de 400 hectares d'immobilier de bureaux d'entreprises pour assurer sa croissance économique.

Nous fixons l'objectif de 150 000 emplois qu'on devrait être en mesure de produire en 5 ans, pour rattraper notre retard et renforcer notre écosystème.

L'environnement économique est à prendre en compte dans son ensemble, vaste et diversifié, à la fois industriel, agricole, portuaire, leader de l'énergie nucléaire et de la microélectronique.

À nous de structurer des filières qui tiennent compte de toutes les tailles d'entreprises, du grand groupe au plus petit entrepreneur. Prenons l'exemple de l'aéronautique, filière très intégrée, structurée grâce à la présence d'Airbus Helicopters, qui aide les petites entreprises à avancer.

Nous manquons de dispositifs solidaires pour accompagner les chefs d'entreprises et favoriser le développement d'un écosystème lisible et performant. Les entrepreneurs ne sont pas suffisamment éclairés sur les dispositifs existants qui peuvent favoriser l'emploi et le développement économique. **Nous souhaitons inciter les très grandes entreprises à faire grandir les entreprises de petite taille.**

L'objectif est de porter un véritable écosystème entrepreneurial. La « French Tech » doit continuer de susciter des vocations et renforcer l'attractivité du territoire. **À nous de cibler les pôles de développement et les emplois de demain.**

Commençons par investir suffisamment dans la formation et la recherche pour développer l'activité professionnelle. Créons les synergies permettant de valoriser l'interdisciplinarité, autour des **pôles de recherche interdisciplinaires, qui manquent actuellement d'un volet économique.** Les chercheurs des différents départements travaillent sur des sujets communs, sans pour autant en avoir connaissance et sans être en **immersion avec les entreprises environnantes.**

À nous d'impulser des initiatives pour faire converger les domaines de la recherche et l'économie.

Nous souhaitons **accompagner l'installation des entreprises au sein de zones d'activités créatrices d'emplois,** au travers de prêts et d'aides à l'immobilier d'entreprises. **Les dispositifs d'aides foncières sont à déployer à l'échelle métropolitaine,** pour **inciter** les entreprises innovantes à s'installer sur notre territoire. Nous pouvons également **les accompagner au travers de Fonds à l'investissement.**

Notre priorité est de **renforcer les liens entre les entreprises et les citoyens,** pour que chacun puisse **participer à la création collective de richesses sur le territoire métropolitain.**

2) PLACER AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ DANS LE TOP 10 DU CLASSEMENT UNIVERSITAIRE MONDIAL

Aix-Marseille-Université est actuellement la **première université française dans le classement mondial.** Elle arrive en effet à la **43e place** au niveau mondial parmi les 462 structures classées dans le « Times Higher Education ». C'est le **seul établissement en France qui figure parmi les 100 premiers.**

Nous fixons l'objectif de passer parmi les 10 premiers du classement mondial. Nous rattraperons ainsi le Japon, les États-Unis et la Russie, qui mènent la course.

La qualité de l'accueil des étudiants au sein de notre métropole est à améliorer. Marseille, deuxième ville de France, fait partie, avec **Lille,** des deux villes françaises qui **accueillent le moins d'étudiants internationaux.** Cela s'explique par l'**insuffisante de notre offre en matière d'accès aux transports, au logement et à l'ensemble des services de proximité.** Les étudiants ont besoin de plus de simplicité dans l'organisation de leur vie quotidienne. **Le système actuel n'est pas assez lisible. La vie étudiante est vécue différemment sur le territoire métropolitain** et

« Nous pensons que la mobilité étudiante internationale permet de gagner en compétences, en pratique linguistique et en capacités d'adaptation. Notre priorité est de favoriser les évolutions de carrière professionnelle, ayant un impact considérable sur la vie sociale de chacun. L'investissement dans l'enseignement supérieur et la recherche sera décisif pour l'avenir des Métropolitains. »

Annie LEVY-MOZZICONACCI

Conseillère municipale de Marseille

Élue des 6e et 8e arrondissements

Médecin généticienne, impliquée dans la défense de la santé publique et l'accès à l'éducation pour tous

Conseillère métropolitaine

difficilement lorsqu'on réside en dehors d'Aix-en-Provence, principale ville métropolitaine attrayante pour les étudiants.

À Aix-Marseille Université, le taux de mobilité Erasmus est situé entre 5 et 6%, principalement vers l'Europe, la Chine, les États-Unis et l'Amérique latine. **Nous devons élargir la possibilité de partir étudier ou travailler à l'étranger, afin d'ouvrir de nouveaux horizons à la jeunesse métropolitaine, et de renforcer les liens avec les facultés Internationales.** La demande de stages à l'étranger a d'ailleurs augmenté et représente 30% des financements Erasmus, qui touche également les formations professionnelles.

Nous souhaitons faciliter les échanges entre les chefs d'entreprises et les jeunes en fin d'études, notamment autour des enjeux de protection de l'environnement, d'usage des nouvelles technologies et de l'ensemble des métiers souvent méconnus. Pôle emploi a d'ailleurs un rôle à jouer pour inciter les jeunes à intégrer des entreprises industrielles.

L'investissement dans la recherche est essentiel au développement du territoire. Les publications de l'Université méritent d'être mieux comptabilisées. **À nous de soutenir le développement des financements de thèses autour de l'impact des énergies de demain dans le fonctionnement des transports.**

3) CRÉER DES CONNEXIONS ENTRE LES SITES UNIVERSITAIRES ET LES ZONES ÉCONOMIQUES

Il existe un certain nombre de corrélations entre les sites universitaires et économiques, qui ne sont pourtant pas reliés entre eux. **Aujourd'hui, on peut même parler d'absence forte de liaison entre les sites universitaires et les zones économiques.** A Saint-Charles et Luminy, à Marseille, et au sein des facultés d'Aix-en-Provence, on constate que **les sites universitaires ne sont pas en lien avec les sites de production économique.**

Les points de rencontre entre le monde universitaire et entrepreneurial se heurtent donc à des **problématiques géographiques.** On peut parler d'**effet d'éloignement, voire d'isolement, du monde universitaire par rapport à l'activité économique,** ce qui renforce le sentiment de précarité au sein de l'enseignement supérieur.

Nous souhaitons créer des antennes économiques universitaires en-dehors du système bipolaire Aix-Marseille, autour de spécialités en lien avec les spécificités territoriales et les dynamiques économiques.

L'enseignement supérieur a un fort potentiel de création de richesses économiques, pas suffisamment exploité sur l'ensemble de l'aire métropolitaine.

« Notre priorité est de développer les synergies entre les universités, les entreprises et les grandes écoles, avec l'appui de la Région, pour favoriser la création de richesses. Nous souhaitons bâtir un écosystème métropolitain liant la recherche universitaire au développement économique. Plus nous regrouperons d'intelligences sur notre territoire, mieux il se portera. »

Gaëlle LENFANT

Conseillère municipale d'Aix-en-Provence

Conseillère régionale de 2010 à 2015

Vice-Présidente déléguée à la jeunesse, la solidarité, la prévention, la sécurité et la lutte contre les discriminations

Conseillère métropolitaine

À nous de connecter les travaux de recherche universitaire avec les besoins des industries locales. Ces nouvelles connexions permettront de faciliter les convergences avec le milieu entrepreneurial et de favoriser la recherche scientifique. STMicroelectronics accueille par exemple 40 doctorants par an.

L'objectif est d'**inciter les entreprises à participer au financement de bourses doctorales,** dans les **secteurs à fort potentiel** comme la recherche en énergies renouvelables, en sciences de l'ingénieur et économie de l'énergie, pour favoriser la transition énergétique.

La Métropole pourrait **créer un prix annuel de la meilleure thèse participant à la création de richesses et d'emplois sur le territoire.**

Nous souhaitons **développer le Volontariat International en Entreprise (VIE),** qui permet par exemple à une entreprise d'envoyer à l'étranger un jeune ressortissant de l'UE, sur des missions de 6 à 24 mois. Les jeunes disposent des facultés de polyvalence qu'on attend d'eux. **Plus de 40 000 jeunes sont aujourd'hui disponibles et prêts à partir à l'international.**

La région Paca finance les VIE d'une quarantaine d'entreprises par an. Cela permet d'accompagner les jeunes, tout en renforçant les PME. **Nous fixons l'objectif de doubler le nombre d'entreprises envoyant des jeunes en VIE.**

L'Université a vocation à discuter avec le monde économique, l'industrie et la recherche, pour **mettre en place les meilleures formations diplômantes** et **préparer au mieux l'entrée dans la vie professionnelle.** Il est nécessaire de **créer des espaces de rencontres et de réflexions, entre universitaires et entreprises, pour renforcer les coopérations à l'échelle métropolitaine.** À nous de porter et de faire émerger des talents sur le territoire.

« Notre priorité est d'accompagner l'avènement de l'Industrie 4.0 et d'aider tous les entrepreneurs travaillant sur le développement des applications de demain.
À nous d'impulser une nouvelle dynamique au service de l'innovation technologique et de l'Intelligence Artificielle, en mobilisant les moyens financiers, pour concevoir et imaginer notre future société. »

Sophie DEGIOANNI

Conseillère municipale de Martigues

4e Adjointe déléguée à l'Urbanisme et au cadre de vie

Vice-présidente du Conseil de Territoire du Pays de Martigues, déléguée à l'Environnement, l'énergie, au développement durable et à la biodiversité

Conseillère régionale de 2004 à 2015, déléguée à la vie lycéenne et apprentie

Conseillère métropolitaine

4) FABRIQUER LE GRAND PÔLE NATIONAL DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN PROVENCE

Notre ambition est de faire de la Métropole Aix-Marseille-Provence le grand pôle national de l'Intelligence Artificielle.

Nous fixons l'objectif de **devenir le 5e Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle** (3.I.A.) labellisé nationalement, à l'horizon 2020. Ce pôle nous permettra de **rassembler des centaines d'enseignants-chercheurs, des dizaines d'entreprises, collectivités locales, partenaires institutionnels et associations.**

Nous pensons que **l'évolution des transports et de la santé passe par le développement de la recherche en Intelligence Artificielle sur l'aire métropolitaine,** notamment pour favoriser le déploiement de notre écosystème industriel. **Nous sommes capables de devenir une référence nationale en termes de recherche, de formation et d'innovation en Intelligence Artificielle, dans les cinq ans à venir.**

Nous souhaitons que la Métropole accompagne la création de brevets en intelligence appliquée et les initiatives prises par les start-ups, les pépinières d'entreprises, qui travaillent à la création d'algorithmes et de programmes. Ils sont producteurs de richesse économique pour le territoire.

Créons des espaces métropolitains où les ingénieurs, mathématiciens et universitaires pourraient se rencontrer régulièrement, en vue d'impulser et de faire avancer l'innovation technologique.

À nous d'**accompagner la transformation digitale,** en développant les missions de conseil permettant d'investir dans le recrutement, la recherche et le développement de l'Intelligence Artificielle. Les transports et la logistique sont des domaines porteurs d'innovation technologique.

L'Intelligence Artificielle doit nous permettre d'**inscrire la Métropole dans l'économie du partage** et de **renforcer la circulation des données pour développer des services de proximité accessibles et utiles à l'ensemble de la population métropolitaine.**

À nous d'anticiper et de faire face à la révolution industrielle du numérique, qui accélère aujourd'hui les mutations économiques et sociétales.

« Notre priorité est de soutenir l'ouverture d'ateliers, d'écoles de formation et de structures associatives, partout sur le territoire métropolitain, pour favoriser la créativité et l'attractivité culturelle. Ils nous permettront d'organiser davantage de rencontres entre professionnels artistiques, acteurs culturels, citoyens, personnes en reconversion professionnelle ou demandeurs d'emploi. »

Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET

Conseillère municipale d'Aix-en-Provence

Conseillère Territoriale du Pays d'Aix

Présidente du Conseil d'Administration de l'École Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence

5) INSTALLER UN SALON ANNUEL MÉDITERRANÉEN DE LA PROPRIÉTÉ IMMATÉRIELLE, LA CULTURE NUMÉRIQUE, ARTISTIQUE ET CINÉMATOGRAPHIQUE

La culture fait partie de notre patrimoine métropolitain. Elle représente à la fois une fierté pour notre territoire et une filière créatrice d'emplois.

Les métiers appartenant au domaine de l'art attirent de plus en plus de Métropolitains, aux profils divers et variés. Le secteur culturel offre la particularité de pouvoir travailler au sein de petites structures ou de manière indépendante. Pour autant, c'est un domaine qui demande un **talent particulier et beaucoup de persévérance pour réaliser un projet professionnel.** Les associations, établissements et structures culturels manquent de soutien financier. Nous souhaitons les accompagner dans la création de richesses économiques et culturelles sur le territoire métropolitain.

À nous d'**aider de jeunes talents,** souvent isolés à l'échelle de leur quartier ou d'une commune de petite taille, **à créer leur petite entreprise culturelle.**

Les opérations menées pour promouvoir l'engagement professionnel artistique sont en-deçà des capacités de développement économique et culturel de la Métropole.

Nous pensons que **l'installation d'un Salon annuel méditerranéen de la propriété immatérielle, la culture numérique, artistique et cinématographique, mettrait à l'honneur l'inventivité et la créativité, comme marqueurs de notre territoire.**

Nous souhaitons valoriser la propriété industrielle, littéraire et artistique. À nous de **soutenir les manifestations culturelles, économiques et touristiques, qui mettent en avant la richesse des savoirs faires en matière culturelle.**

La filière cinématographique mérite aujourd'hui des aides financières accrues pour la réalisation de courts et longs métrages. Nous sommes en effet la **2e région de France à accueillir des tournages,** après l'Ile-de-France. On compte plus de **5 000 jours de tournages par an** au sein de notre Métropole.

En **2018,** la région a généré **131 millions d'euros de retombées économiques** dans ce secteur, comptant **7 000 salariés** et **30 hectares de studios.** Entre 2016 et 2018, elle a investi 16 millions d'euros par an. **Des studios de production audiovisuelle ont ouvert à Martigues, Gardanne et Marseille.** La production cinématographique est en plein essor sur notre territoire. Marseille est devenue la deuxième ville de France où se déroulent le plus de tournages. En 2018, on compte **plus de 1 600 jours de tournages au sein de la**

Métropole. Certains acteurs ont même choisi d'y établir leur résidence économique. La filière cinématographique génère 88 millions d'euros de retombées économiques directes sur le territoire.

Malheureusement, **le développement et la promotion du cinéma n'a pas suffisamment profité aux acteurs locaux. La volonté politique manifestée en faveur de la création artistique sur notre territoire n'est pas suffisamment forte,** pour une filière vectrice d'emploi.

Il demeure indispensable de structurer la filière cinématographique au niveau métropolitain, avec l'aide de la région et en lien avec les industries audiovisuelles. Nous devons **créer davantage de partenariats avec les acteurs économiques, institutionnels et culturels,** présents sur notre territoire, pour renforcer son rayonnement international.

Nous proposons de **développer l'offre cinématographique afin de renouveler le public,** notamment pour **attirer davantage de jeunes.** Nous souhaitons **soutenir les cinémas itinérants et mettre en valeur l'histoire du cinéma,** à travers des expositions temporaires et thématiques.

À nous de repenser les outils nécessaires à l'accompagnement de la filière cinématographique, afin qu'elle puisse augmenter ses moyens. Il en va de la créativité, de l'attractivité économique et du rayonnement culturel du territoire métropolitain.

Nous changerons l'image de la Métropole en mettant en avant la richesse de notre patrimoine historique et culturel.

PARTIE II NOS PROPOSITIONS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

2. AFFIRMER UNE POLITIQUE MÉTROPOLITAINE D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI ET À DESTINATION DES ENTREPRISES

Il est regrettable qu'aucune politique en faveur de l'emploi et du développement économique ne soit menée à l'échelle métropolitaine.
L'ensemble des dispositifs d'aide sont initiés au niveau des Territoires et des communes, alors que nous considérons qu'il serait judicieux de les concevoir en fonction des bassins d'emploi, pour éviter d'être en décalage par rapport à la réalité vécue au sein des bassins de vie.
Il manque une stratégie concertée pour porter le développement économique métropolitain, en associant les entreprises et l'ensemble des acteurs économiques métropolitains.
Il est temps d'impulser un véritable accompagnement métropolitain vers l'emploi, en ne raisonnant plus dans une logique de fractionnement territorial, pour développer une vision globale du développement économique métropolitain, rattraper notre retard et renforcer l'équilibre de l'aire métropolitaine.

« Pour garantir l'efficacité des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, nous souhaitons mettre en place une commission d'évaluation, qui se réunira chaque trimestre pour mesurer leur impact en termes de création d'emplois. Notre priorité est de mettre les demandeurs d'emploi en relation directe avec les entreprises. Même la plus petite société génère de l'activité sur le territoire. Il est important de structurer les projets de création d'entreprises pour qu'ils puissent émerger. »

Pascale MORBELLI
Conseillère municipale de Vitrolles
2e Adjointe déléguée à l'Urbanisme et à l'Aménagement
Conseillère métropolitaine

6) PORTER UN PLAN STRATÉGIQUE MÉTROPOLITAIN ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

Le chômage se développe particulièrement chez les populations les plus précaires, à destination desquelles nous devons porter un Plan stratégique métropolitain Zéro Chômeur de Longue Durée. Nous ne pouvons accepter le fait qu'un quart des 18/24 ans vivent sous le seuil de pauvreté.

23 000 jeunes de moins de 25 ans sont actuellement à la recherche d'un emploi au sein de notre Métropole.

Nous fixons l'objectif de proposer à tout chômeur de longue durée, en situation d'inactivité, un emploi à durée indéterminé et à temps complet. La commune de Jouques, qui participe à l'expérimentation nationale depuis avril 2017, doit faire face à un taux de chômage de 23%, les résultats sont à évaluer.

La Métropole manque aujourd'hui d'emplois qui demandent peu de qualification, pour les jeunes sous-qualifiés, sans diplôme ou qui manquent de formation. Les femmes sont particulièrement touchées par le chômage de longue durée. **L'emploi des travailleurs handicapés** nécessite un **meilleur accompagnement individuel** pour être pérennisé, notamment au sein des PME et TPE.

Il est important de développer l'emploi en fonction des besoins du territoire. Les personnes embauchées participent, selon leurs compétences et centres d'intérêt, à faire vivre l'activité économique locale.

Les dispositifs actuels d'aide à l'emploi sont souvent méconnus et ne permettent pas de répondre à la demande des 189 990 Métropolitains à la recherche d'un emploi, dont 125 320 sans aucune activité.

Le Programme Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), chargé d'accompagner les allocataires du RSA et les demandeurs d'emploi de longue durée, dans un projet global et personnalisé, **ne fonctionne pas correctement.**

Nous proposons de déployer un dispositif de Parrainage « Un actif - Un parrain - Un emploi » à l'échelle métropolitaine. Il constitue un outil indispensable pour mettre en relation un responsable du monde économique avec une personne à la recherche d'un emploi. Les **échanges** doivent être **réguliers** et s'étaler sur plusieurs mois. La mise en place d'une **plateforme digitale** permettrait d'assurer un **meilleur suivi.**

Nous souhaitons multiplier les « Pôles intercommunaux pour l'emploi ». Il en existe aujourd'hui seulement quatre sur le territoire métropolitain, à Istres, Fos-sur-Mer, Miramas et Port-Saint-Louis-du-Rhône. Ils constituent des **lieux-ressources de proximité,** créant les conditions d'un dialogue entre les responsables des bassins d'emploi et les élus municipaux, afin de **mieux coordonner les politiques en faveur de l'emploi.** Ils créent une émulsion collective, pour mettre en place des actions et créer des chantiers collectifs.

À nous d'appuyer les « Maisons de l'Emploi », qui offrent un service de **conseil** et d'**accompagnement** dans toutes les démarches de recherche d'emploi et de formation. Elles doivent aussi jouer un rôle d'**aide à la rédaction et constitution de dossiers pour répondre aux Appels à projets des Fondations.**

Nous favoriserons l'insertion professionnelle à travers l'entrepreneuriat, en impulsant des programmes en lien avec les entreprises afin de **permettre aux jeunes non diplômés de créer leur entreprise.** Les porteurs de projets pourront ainsi être coachés par des chefs d'entreprises ou des structures d'accompagnement. Cela s'inscrit dans la logique prônée par l'école de la deuxième chance, où les 18/30 ans cherchent à s'insérer dans le monde du travail à travers l'entrepreneuriat.

À nous de **multiplier les aides aux entreprises recrutant un bénéficiaire du RSA. La création d'une plateforme numérique permettrait d'assurer le lien entre les entreprises et demandeurs d'emploi au RSA.**

Le « bus de l'emploi », qui sillonne les villes, **doit se déplacer sur l'ensemble du territoire métropolitain.**

Nous souhaitons étendre et développer le « Fonds d'amorçage », initié par le Pays d'Aix, **à l'échelle de la Métropole.** Il consiste en un prêt à taux zéro visant à aider des personnes physiques sur des projets innovants, à dimension technologique. **À nous d'aider les personnes souhaitant créer une entreprise, réaliser des projets, en mobilisant entrepreneurs et structures d'accompagnement à la création d'entreprise.**

La Métropole doit chercher à **soutenir toutes les initiatives et les dispositifs favorisant la rencontre entre jeunes et employeurs,** pour les aider à s'insérer sur le marché du travail. **Le manque de réseau et d'expérience constituent les premiers freins à l'entrée des jeunes dans la vie active.** C'est en partageant les attentes que peuvent avoir les entreprises face à eux qu'ils pourront s'ouvrir au monde professionnel et assurer leur avenir. **La mise en relation d'une personne en recherche d'emploi avec un professionnel,** qui partage son expérience et son réseau, **assure un rôle de médiation vers le marché du travail.**

« L'emploi des jeunes dépend de la qualité et de l'accès à une formation initiale diplômante.
C'est en développant une offre de formation de courte durée, à destination des jeunes sous-qualifiés, que nous permettrons à tous ceux qui sont sortis du système scolaire sans qualification de trouver un emploi le plus rapidement possible. »

Marie-Arlette CARLOTTI

Conseillère municipale de Marseille

Ancienne Ministre Déléguée aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion (2012-2014)

Députée européenne de 1996 à 2009

Conseillère générale de 1998 à 2014

Conseillère régionale de 2012 à 2013

Députée des Bouches-du-Rhône en 2012, puis de 2014 à 2017

Conseillère métropolitaine

7) FIXER L'OBJECTIF 100% FORMATION POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE ET À L'OFFRE D'EMPLOI

Seulement 5% des demandeurs d'emploi suivent une formation, financée par l'État, la Région ou Pôle emploi. Nous pensons qu'il est nécessaire de mieux articuler ces trois échelons, pour **renforcer les interconnexions entre les structures publiques de l'emploi.**

Le socle de formation acquis doit être le plus élevé possible, pour permettre à chacun de s'adapter aux évolutions du marché du travail tout au long de sa vie.

L'offre de formation ne répond pas à l'ensemble de la demande et des emplois à pourvoir au sein de la Métropole. Il est urgent d'élargir l'offre pour pousser le recrutement des demandeurs d'emploi dans tous les métiers. Les besoins des professionnels du tourisme nécessitent par exemple des formations spécifiques. **Le tourisme représente un levier pour l'insertion professionnelle des personnes à la recherche d'un emploi.**

Nous fixons l'objectif de **100 000 formations prioritaires par an, adaptées aux emplois disponibles et individualisées en fonction de chaque parcours de vie.**

Nous devons **cibler les secteurs qui recrutent le plus sur notre territoire, à savoir l'économie numérique et le transport, le BTP, l'hôtellerie-restauration, l'industrie, les services à la personne, notamment l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie.** Dans la perspective de l'organisation des JO en 2024, il y a aussi un besoin d'emploi dans la sécurité. **Le besoin de personnel est très important dans l'hôtellerie-restauration, dont la qualité de la formation est capitale.** Ces métiers font partie de ceux qui sont les plus recherchés par les employeurs de la région. Ils affichent les plus fortes progressions en besoin de main-d'œuvre, si bien que 43% des postes doivent faire face à des difficultés de recrutement.

Certains métiers attirent aujourd'hui plus que d'autres au sein de notre Métropole, en particulier dans le secteur commercial et la communication.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) représente aujourd'hui 10% des emplois. Nous souhaitons faire de ce secteur une **formation prioritaire.** Cela permettra de **soutenir la réinsertion professionnelle** et de faire découvrir d'autres filières, notamment celle des **entreprises d'insertion.**

Il est important de connecter davantage les acteurs de l'économie sociale et solidaire à la vie économique métropolitaine. Nous pouvons envisager de réunir des **États généraux de l'Économie Sociale et Solidaire Métropolitaine,** en partenariat avec le Département et la Région.

Nous souhaitons **soutenir les entreprises qui proposent des chantiers d'insertion, pour faire progresser l'inclusion dans les quartiers prioritaires.** Dans les Bouches-du-Rhône, les structures d'insertion comptent 2 500 emplois en 2019. Cela représente une progression de 10%, qui s'accompagne par la création de 250 emplois.

Il est temps de développer les structures d'emplois partagés, qui sont deux fois moins nombreuses qu'au sein des grandes métropoles.

À nous de proposer des parcours de formation en lien avec l'AMU, les syndicats de branches et les zones économiques, pour porter le développement durable du territoire. Il nous paraît essentiel de **renforcer les relations entre Pôle emploi et les entreprises, pour mieux identifier les besoins de chaque territoire.**

En Paca, on compte 68% de retour à l'emploi grâce au contrat de professionnalisation ou à l'apprentissage.

Nous favoriserons le recours à l'alternance en **développant les offres d'apprentissage,** qui s'avèrent être les voies d'excellence pour former par exemple jusqu'au niveau d'ingénieur.

La voie de l'apprentissage mérite d'être valorisée, dans le sens où elle permet de **trouver un emploi rapidement à la fin d'une formation en alternance.** Elle présente donc un **fort taux d'insertion professionnelle.** 32 000 personnes ont d'ailleurs réalisé un apprentissage en Paca.

Nous souhaitons **développer les centres de formation d'apprentis.** Les entreprises dépendant de la Chambre des métiers et de l'artisanat recrutent souvent des apprentis. En **France,** on compte seulement **400 000 apprentis,** alors qu'en **Allemagne** il y en a **deux millions.** À nous de **bâtir davantage de partenariats avec les grandes entreprises pour renforcer l'apprentissage.**

Nous pouvons **développer l'offre de formation en alternance,** très peu valorisée, et la **validation d'acquis par l'expérience professionnelle,** en lien avec les missions locales et le Greta.

Nous souhaitons voir se **multiplier les Forums pour l'emploi,** organisant des journées dédiées à la formation, la découverte des métiers et aux conseils en évolution professionnelle. Ils offrent l'occasion de **parler expérience et cibler le métier le plus adapté,** autour d'échanges et de réflexions, permettant de sensibiliser le public demandeur d'emploi.

Les enjeux territoriaux nécessitent d'**intégrer les jeunes aux métiers de l'industrie,** souvent méconnus, et notamment de **faire évoluer leur regard sur un monde industriel en constante évolution.** ST Microelectronics, à Rousset, accueille par exemple des collégiens sur son site de production.

Nous souhaitons favoriser les échanges et rencontres innovantes, pour sensibiliser les jeunes à la vie de l'entreprise et porter à leur connaissance l'ensemble des parcours et des métiers d'avenir. Notre priorité est de leur faire découvrir, de manière concrète, ce qui s'y réalise. Nous répondrons aux exigences des futurs employeurs en renforçant les **mises en situation réelle des demandeurs d'emploi.**

L'apport des nouvelles technologies peut nous permettre de **renforcer la flexibilité des horaires de travail et la mobilité** exigée pour trouver un emploi.

Il demeure important de **prendre en compte les demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle, en développant les formations et les stages à l'étranger,** en partenariat avec la Chambre de commerce. Forts de leur expérience, ils participent souvent à **faire grandir les entreprises présentes sur le territoire métropolitain.**

Il est essentiel de **promouvoir l'orientation tout au long de la vie à travers la formation continue,** pour permettre à chacun de construire un projet professionnel ou se réorienter. Nous souhaitons **renforcer les dispositifs de formation, aussi bien pour les moins de 25 ans que pour les plus de 50 ans,** afin qu'ils puissent **mettre à jour leurs compétences** pour un nouvel emploi.

Il est très rare aujourd'hui de faire toute sa carrière au sein d'une même entreprise. Nous pensons qu'il est important de **favoriser la formation continue des cadres,** comme cela se fait à *The Camp,* campus de l'innovation, avec 30 000 personnes en formation en 2018, 16 entreprises partenaires, des temps de formation et sessions d'inspiration sur la quête de sens dans le management.

À nous de **faciliter la réalisation des projets, stimuler la créativité,** coordonner des parcours d'innovation collaboratifs et renforcer les échanges entre entreprises, collectivités territoriales, structures pour l'emploi et citoyens.

La réussite professionnelle passe par une plus forte offre de formation, une immersion réelle au sein du monde professionnel et une meilleure coordination entre les acteurs de l'emploi et de la formation.

« À nous de trouver les bons leviers pour lutter contre l'exclusion numérique et redynamiser l'emploi. Nous souhaitons accompagner les start-up technologiques et soutenir le développement de toutes les innovations porteuses d'avancées et de richesses économiques. »

Lionel JEAN

Conseiller municipal de Berre-l'Étang

Délégué au Port, aux relations avec les syndicats et aux festivités

Conseiller Territorial du Pays Salonais

8) CRÉER UN PÔLE DE FORMATION MÉTROPOLITAINE AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ DIGITALE ET IMPULSER LA SMART CITY

De trop nombreux habitants de la Métropole ne maîtrisent pas encore les outils numériques et se retrouvent souvent démunis face à la numérisation des services publics.

L'utilisation d'Internet est pourtant devenue indispensable pour rechercher un emploi ou une information en ligne, comme pour répondre à une offre par mail. Les **réseaux sociaux** sont dorénavant des **moyens de recrutement,** en particulier LinkedIn. Le **numérique** présente aussi l'avantage de pouvoir **limiter les déplacements.**

Nous souhaitons **repérer et accompagner les personnes en difficultés face aux mutations numériques** et mettre en place des cycles de formation, donnant lieu à l'obtention d'un **Passeport numérique attestant du niveau acquis.**

Le niveau de qualification dans ce domaine s'avère trop faible par rapport aux emplois disponibles, qui demandent des personnes habituées à l'usage des nouvelles technologies et capables de donner des conseils pour développer de nouveaux outils correspondant à l'adaptation et à la transformation digitale. 28 0000 emplois ont d'ailleurs été créés dans le numérique à Marseille.

Pourtant, 30% des emplois existants sont aujourd'hui menacés par l'arrivée du numérique et de l'Intelligence Artificielle : anticipons, évoluons !

Nous fixons l'objectif d'accompagner 2 000 salariés formés pour trouver un emploi lié à la pratique numérique chaque année au sein de la Métropole.

À nous de mettre en place une stratégie de digitalisation de la formation pour s'adapter aux évolutions des métiers du tourisme, de l'industrie, l'énergie, l'environnement, l'informatique et la communication.

Avec l'arrivée du digital, des métiers traditionnels se sont développés sur Internet, comme les agents de voyages, et de nouveaux métiers ont vu le jour, liés au web marketing, à l'acquisition ou à la fidélisation de clients sur Internet ou encore le *Community Management,* par exemple pour les métiers dans le secteur des affaires et du tourisme de loisirs.

Nous pouvons **accompagner les porteurs de projets numériques** à travers la **création d'un Fonds d'aides au numérique,** doté de 15 millions d'euros.

Nous souhaitons **soutenir les jeunes entreprises technologiques,** créatrices d'emplois, notamment dans les secteurs de l'agroalimentaire, l'énergie, l'environnement, le tourisme et la mer.

Le numérique doit également nous permettre de **développer d'autres types de formations,** disponibles sur smartphone, tablette ou ordinateur. Elles présentent l'avantage d'être **moins couteuses à organiser et accessibles à un plus grand nombre.**

Nous souhaitons déployer les « Forums du numérique » à l'échelle métropolitaine. Ils créent des interactions permettant de trouver un emploi dans ce secteur d'avenir.

Il nous paraît important d'**ouvrir des plateformes d'initiatives** pour aider à la création d'entreprises, guider et orienter le plus de personnes.

L'organisation du travail est en constante évolution, **d'autres manières de travailler naissent,** à l'instar du télétravail, et permettent de **répondre aux besoins des petites structures comme des grands groupes.**

Les entreprises ont actuellement besoin d'une **organisation plus allégée,** au sein de laquelle le **temps partagé** prendrait tout son sens. **Le coworking permet de mutualiser les coûts tout en créant des opportunités de rencontres et en renforçant le partage d'expériences entre salariés.**

Nous souhaitons développer les espaces de coworking au sein de la Métropole, en multipliant l'offre par dix, afin de proposer 20% de bureaux en espace collaboratif. Ils facilitent les rencontres et créent des synergies. En France, nous avons vingt ans de retard par rapport aux États-Unis, avec seulement 700 lieux de travail, alors que 14 000 espaces de coworking sont disponibles dans le monde. Nous disposons actuellement à Marseille de la plus grande résidence de coworking française, située rue de la République, « The Babel Community », inaugurée à l'automne 2017.

L'usage du coworking séduit d'ailleurs de plus en plus les jeunes, en situation de mobilité et recherchant un esprit de communauté et de convivialité au travail. Le coworking répond aujourd'hui à l'évolution de la société, vers l'individualisation et la flexibilité du travail et le besoin d'immédiateté.

À nous d'impulser le développement des plateformes de travail collaboratif, pour faciliter les échanges, les interactions permanentes, développer les produits et les services du numérique sur le territoire, en s'appuyant sur les start-up, FabLab, Incubateurs, pôles technologiques et de compétitivité.

Le numérique permet également d'**inciter au financement de projets participatifs,** grâce au crowdfunding, outil finançant des projets en commun, viables économiquement, avec pour objectif de faire émerger de nouveaux lieux, créateurs d'emplois.

La métropole Aix-Marseille-Provence fait partie des 13 territoires labellisés « Capitale french tech ». **Nous soutenons la démarche d'Aix-Marseille French Tech (AMFT)** qui a pour mission de **développer des innovations justes et inclusives,** auprès de tous les publics, en vue d'**accompagner les start-ups** et de **répondre à l'intérêt général.**

Le développement du territoire passe par le numérique et l'innovation, qui vont nous permettre d'ouvrir les portes de tout un écosystème.

Nous souhaitons **donner une nouvelle impulsion à la « Smart City »,** vecteur d'évolution pour les grandes et moyennes villes présentes sur l'aire métropolitaine.

Notre objectif est de renforcer l'accessibilité des services publics, réduire les coûts économiques, simplifier les démarches des usagers et garantir l'information de l'ensemble de nos concitoyens. Nous accompagnerons ainsi le progrès technologique, en produisant de la richesse économique pour transformer et rendre nos villes plus attractives.

« La zone d'activité de Rousset est un moteur pour l'ensemble du territoire métropolitain. Il est essentiel de réaliser plus d'investissements sur les sites industriels pour garantir le niveau de l'activité économique dans les 15 ans à venir. Chaque emploi créé doit avoir son utilité économique. »

Jean-Louis CANAL

Maire de Rousset

Conseiller régional de 2010 à 2015

Président de la commission relations internationales, Europe et euro-région

Conseiller métropolitain

9) PORTER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE MARITIME, L'AÉRONAUTIQUE ET LA MICROÉLECTRONIQUE

Notre objectif est de porter le développement des filières adaptées au territoire métropolitain pour accompagner les entreprises et les salariés.

La Métropole pourrait **soutenir les préparations aux métiers maritimes et portuaires.** Ils s'inscrivent dans le développement écologique, la transition énergétique et répondent aux besoins logistiques.

Nous pensons qu'il est temps d'**accompagner le développement technologique de la filière du transport maritime,** dans la gestion logistique, pour créer des systèmes intelligents de circulation des porte-conteneurs.

Le port représente un immense potentiel de création d'emplois autour de l'Étang de Berre. Nous fixons l'objectif de 20% d'entreprises en plus venant de l'extérieur du territoire pour s'implanter et créer des emplois supplémentaires.

La filière aéronautique, premier industriel régional, regroupe plus de 190 PME et 18 000 emplois. Elle est essentielle au dynamisme économique et à l'avenir industriel de la Métropole.

La filière microélectronique est créatrice de richesse économique, avec plus de 60 entreprises présentes, startups et PME, représentant 10 000 emplois. Elle porte des avancées technologiques au sein de la Métropole, en particulier pour la cybersécurité, les circuits intégrés, les procédés de fabrication et la maintenance industrielle. Elle génère plus de la moitié des recettes du Pays d'Aix. STMicroelectronics est le deuxième exportateur de la région. Il a permis la création de 3 000 emplois directs.

Nous devons aujourd'hui répondre au manque de main d'œuvre de ces entreprises, aux métiers industriels qui présentent des horaires assez stricts.

À nous de favoriser l'implantation d'entreprises générant des revenus fiscaux pour porter le développement de la Métropole.

10) RÉPONDRE À L'OBJECTIF D'UNE « SILVER ÉCONOMIE » MÉTROPOLITAINE

Les personnes âgées de 65 ans et plus devraient représenter plus de trois personnes sur dix en 2050, selon l'INSEE.

Il est temps de répondre à l'évolution démographique, à l'isolement, la solitude et au vieillissement global de la population.

La Métropole présente un fort taux de personnes âgées de plus de 60 ans, 15,7%, constituant « la silver génération » métropolitaine. Leurs besoins économiques nécessitent d'**organiser** et de **développer** au mieux une **filière consacrée à la « silver économie » au sein de la Métropole.**

Nous souhaitons développer les échanges entre les jeunes et les seniors, à travers l'**organisation de « Forum intergénérationnel »** ayant pour but de **favoriser la transmission du savoir-faire, créer des liens et des échanges entre les générations.** Les lieux où différentes générations peuvent se rencontrer et confronter leurs expériences sont aujourd'hui inexistants.

Notre objectif est de **faire évoluer les mentalités des professionnels au sujet des seniors,** qui sont aujourd'hui davantage perçus comme un problème plutôt qu'un **atout à valoriser au sein de l'entreprise.**

Nous pouvons contribuer à casser les clichés, en communiquant de manière positive sur la plus-value qu'apportent les seniors à travers leur expérience. On peut considérer que plus une personne a de l'ancienneté en entreprise, plus elle aura évolué et gagné en compétences. Elle va donc se montrer plus performance et **accroître l'activité économique de l'entreprise.**

L'objectif est de réussir à créer entre 4 000 à 5 000 emplois, en 10 ans, pour répondre à la demande d'emploi des seniors sur le territoire.

Pour **soutenir l'activité professionnelle des seniors,** il demeure indispensable de systématiser **le dépistage des maladies précoces et développer les parcours de prévention personnalisés dès l'entrée dans l'entreprise.**

11) PARTICIPER À LA REVITALISATION COMMERCIALE DES CENTRES-VILLES

Nous soutiendrons l'activité économique en menant une véritable politique en faveur des entreprises artisanales et des commerces de proximité.

À nous de valoriser le « consommez local, consommez artisanal » pour maintenir et renforcer l'activité artisanale.

Nous permettrons le renouvellement des entreprises artisanales en encourageant la **reprise d'entreprise.** Cela nécessite un accompagnement particulier, ainsi qu'un suivi des porteurs de projets et artisans installés souhaitant développer leur activité.

« À nous de créer plus de services de proximité et de solidarité, pour redynamiser les centres-villes. C'est en renforçant le commerce de proximité que nous ferons face à la baisse d'activité économique, en particulier aux difficultés rencontrées par les petits commerçants. Nous participerons ainsi à la revitalisation commerciale, culturelle et sociale des centres-villes. »

Mario MARTINET
Maire de Berre-l'Étang
Délégué à l'Urbanisme et à l'aménagement du territoire, au logement, à l'habitat et au monde associatif

PARTIE II NOS PROPOSITIONS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

3. FABRIQUER UNE MÉTROPOLE DES SYNERGIES, CAPABLE D'ASSUMER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La Métropole Aix-Marseille-Provence doit aujourd'hui chercher à faire face à la pollution de l'air, de l'eau et des sols.
Notre territoire est composé pour un tiers de sa superficie d'espaces agricoles et naturels à préserver, en conjuguant développement durable et création d'emplois.
Les énergies renouvelables représentent actuellement 69% de la capacité de production énergétique régionale et couvrent la moitié des besoins.
L'enjeu consiste aujourd'hui à renforcer les grands équilibres territoriaux, à travers un développement économique maîtrisé et respectueux de l'environnement.
Nous souhaitons favoriser la production et la consommation des énergies renouvelables, localement, dans un modèle de circuit-court, pour couvrir la totalité de nos besoins.

« L'autoconsommation énergétique représente le meilleur levier pour assumer la transition énergétique. C'est en développant la production d'énergie solaire que nous contribuerons à la lutte contre le réchauffement climatique. Il est nécessaire de faire participer nos citoyens au montage de projets qui ont du sens pour eux. »

Catherine CHAZEAU
Conseillère municipale de Gignac-la-Nerthe
Conseillère Territoriale de Marseille-Provence Métropole

12) GARANTIR L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE EN FIXANT L'OBJECTIF DE 40% DE PRODUCTION SOLAIRE À L'HORIZON 2040

Paca est la 3e région productrice d'énergie solaire photovoltaïque en France, alors qu'elle connaît le **plus fort taux d'ensoleillement.** Elle livre **16% de la production solaire nationale.**

En 2018, la région a produit environ la moitié de ce qu'elle consomme, 15,1% du parc électrique en Paca vient du solaire, avec 5 607 kilomètres de lignes aériennes et 803 km de lignes souterraines qui alimentent le réseau. **Elle produit jusqu'à 80% de l'énergie hydraulique et thermique** au gaz et charbon.

La part du solaire dans l'électricité produite est de 0,445 milliard de KW/h et représente 3% de la production totale des Bouches-du-Rhône, alors qu'elle est de 37% dans les Alpes de Haute-Provence.

Les équipements photovoltaïques dont nous disposons actuellement sont largement en-dessous de notre potentiel, au vu de notre niveau d'ensoleillement. Ils ont l'avantage de présenter des **revenus stables dans le temps,** puisque l'ensoleillement est assez équivalent d'une année sur l'autre. **Nous souhaitons développer les partenariats avec les banques régionales et nationales, pour l'installation d'équipements photovoltaïques via du financement participatif.**

L'objectif est de s'appuyer sur les ressources naturelles locales pour devenir autonome énergiquement à l'horizon 2040. Pour cela, il nous faut produire à terme autant d'énergie que ce que nous consommons. L'autoconsommation photovoltaïque représente un fort potentiel de développement.

Nous souhaitons augmenter progressivement la production d'électricité solaire sur le territoire métropolitain. Actuellement, elle progresse tous les ans (+6,3% entre 2017 et 2018) mais n'est toujours pas suffisante.

La filière photovoltaïque est en quête de **foncier** et en particulier de **toitures où installer des panneaux solaires. Nous souhaitons inciter les agriculteurs à mettre en place des installations à destination de l'industrie agroalimentaire, financées grâce à des plateformes participatives spécialisées dans les énergies renouvelables.**

À nous de développer l'installation de panneaux solaires, en utilisant l'espace existant sur les toitures d'habitation. Leur durée de vie est d'environ 30 ans. Le courant électrique est produit sur place et n'a pas à supporter le coût de l'acheminement. Le prix de l'énergie est de 15 à 20% moins élevé que l'électricité par câble.

Nous soutenons la démarche de la métropole, qui vient de lancer un premier appel à manifestation d'intérêt photovoltaïque visant à **créer un parc solaire pour produire 4 770 mégawatt heure par an.** Le début de sa construction est prévu au second semestre 2021. **Ce parc solaire pourrait alimenter en électricité, grâce à ses installations, jusqu'à 4 000 habitants.**

Une **centrale photovoltaïque au sol** de 10 MW coûte entre 7 et 9 millions d'euros. À Miramas, l'entreprise Urbasolar va installer 29 000 panneaux solaires sur un ancien site industriel nucléaire. Mallemort va se doter d'un parc solaire. Un autre projet d'accueil d'un parc photovoltaïque est en cours, sur 45 hectares des communes de Saint-Cannat et Lambesc. Il devrait voir le jour dans 3 ans et permettrait de produire 39 GWh, soit l'équivalent de 33 000 habitants alimentés en électricité et éviter le rejet de 18 T de carbone par an. Ce projet s'inscrit dans le sens de la transition énergétique. Il sera placé en bordure de ligne TGV pour ne pas défigurer le paysage. À Marseille, la plus grosse installation de France doit voir le jour aux « Terrasses du Port », qui vont s'équiper de 3 500 panneaux solaires, soit une puissance installée de 1 mégawatt.

Nous proposons de construire 10 fermes solaires sur des friches industrielles. Il nous paraît essentiel de **réutiliser des espaces pollués ou dégradés au lieu d'utiliser des espaces naturels.** Nous participerons ainsi à la **préservation** et à la **valorisation** des **espaces agricoles.**

À nous d'inciter les **communes, entreprises, administrations et agriculteurs au déploiement d'installations à hauteur du besoin. Les investisseurs ont également vocation à soutenir les projets photovoltaïques.**

« La Métropole présente la particularité de disposer d'espaces agricoles au milieu de secteurs urbains. Nous souhaitons assumer une politique volontariste au titre de l'identité agricole et ne pas opposer l'urbain au rural, auxquels nous pouvons parler en même temps, et qui peuvent former de nouvelles solidarités en phase avec les enjeux de Développement Durable. »

Loïc GACHON
Maire de Vitrolles
Conseiller général de 2009 à 2015,
Délégué à l'Économie
Conseiller métropolitain

13) DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À TRAVERS UNE FILIÈRE AGRICOLE MÉTROPOLITAINE À VOCATION « URBAINE »

Nous bénéficions d'une **agriculture riche et diversifiée,** avec la **présence d'agriculteurs garantissant la qualité des produits que nous consommons.**

En Paca, on compte 5 000 exploitants agricoles pour 18 000 emplois salariés. Nous sommes la **première région productrice de France,** classée **première en *BIO*,** et le **département deuxième,** au niveau français.

Le département des Bouches-du-Rhône est le premier producteur français de salades, courgettes, tomates, pêches, nectarines, poires, olives et riz.

Le secteur du *BIO* fournit 14% de l'emploi agricole. En 2018, 12% d'entreprises en plus ont travaillé à la transformation de produits *BIO*, dont 41% chez les distributeurs.

La viticulture a produit 20% de *BIO* supplémentaire en 1 an, avec désormais **12% du vignoble en *BIO* en 2018, soit 94 020 hectares.** Le *BIO* représente aujourd'hui 5% des achats alimentaires des Français. 69% des produits *BIO* consommés sont produits en France.

Le développement du *BIO* participe au dynamisme de l'agriculture métropolitaine. Paca est la région qui consacre le plus de surfaces agricoles au *BIO,* soit 25%.

Le **MIN de Marseille** a été l'un des éléments centraux de la politique agricole régionale. C'est **l'un des plus grands marchés de fruits et légumes de France,** qui s'étend sur 26 hectares, dans le 14e arrondissement. **Ce circuit économique d'accès en gros des produits pour les épiciers, forains et restaurateurs entend préserver la richesse de l'agriculture métropolitaine.**

À nous de valoriser la complémentarité qu'il existe entre les grossistes et les producteurs.

Nous saluons le travail effectué par le MIN pour réduire le gaspillage alimentaire, en partenariat avec la Banque alimentaire. Il mène le plus gros projet de réduction des déchets alimentaires en France, avec la **création d'un atelier dédié à la transformation des produits frais dans le MIN, pour donner une durée de vie supplémentaire aux produits en fin de vie commerciale.**

Notre objectif est de créer des ateliers de transformation collective des déchets, sur l'ensemble du territoire métropolitain. C'est un moyen de **valoriser les structures et fédérer les producteurs.** Nous leur permettrons ainsi de **transformer les invendus des agriculteurs locaux pour éviter le gaspillage alimentaire et proposer des produits locaux en toute saison.**

Nous souhaitons étendre à l'échelle métropolitaine les applications pour smartphone permettant de lutter contre le gaspillage alimentaire. Elles permettent aux commerçants de revendre leurs invendus à petits prix. Cela se fait déjà à Martigues, Istres, Fos-sur-Mer, Saint-Mitre-les-Remparts et Vitrolles.

Notre priorité est de favoriser les circuits courts, en accompagnant l'**essor des marchés de producteurs locaux** et en leur donnant une véritable **identité métropolitaine. La Métropole pourrait ainsi réduire ses importations et devenir à terme autosuffisante en alimentaire. Nous souhaitons multiplier ces marchés,** permettant de **mettre directement en relation les producteurs et les consommateurs.** Ils établissent un lien de confiance et valorisent le travail des agriculteurs, qui contribuent à l'amélioration de la qualité des produits.

Nous disposons de pôles mixtes, au sein desquels il nous faut renforcer les liens entre agriculture et urbanité. Il est important de connecter les différents acteurs en milieu rural. À Trets, par exemple, on rencontre à la fois des problématiques rurales et urbaines.

Nous souhaitons tendre vers une agriculture plus responsable, tournée vers les commerces engagés, labellisés et équitables, valorisant le terroir IGP et AOC. À nous de renforcer les partenariats avec la Chambre de l'Agriculture.

Nous fixons l'objectif de production de 15% en *BIO* dans la surface agricole à l'horizon 2022. À nous de soutenir la modernisation de l'agriculture. Les **paniers *BIO*** pourraient systématiquement pouvoir **se commander à distance,** via une **application mobile. À nous d'encourager les plateformes et réseaux permettant de mettre en relation les particuliers, les acheteurs de restauration collective et les producteurs locaux. Nous soutenons le développement des fermes urbaines qui alimentent les restaurants avec du *BIO* et emploient des personnes en insertion.**

Le développement d'un système de géolocalisation permettrait à tous de trouver des produits frais à n'importe quel jour et à n'importe quelle heure. Le producteur pourrait également **suivre l'évolution des stocks en temps réel.**

Nous souhaitons favoriser les ventes au profit des agriculteurs et lutter contre la spéculation foncière.

L'urbanisation grignote chaque année de l'espace agricole ce qui entraîne concomitamment une augmentation du prix du foncier agricole.

L'enjeu est actuellement de **préserver, reconquérir et dynamiser les espaces agricoles. Il est important d'aider les jeunes agriculteurs à acquérir des terrains, afin de les faire progresser vers une meilleure qualité agricole et de les amener vers le zéro pesticide.**

« La protection de l'environnement est pour nous une priorité indissociable des activités de production. Nous souhaitons répondre aux préoccupations de l'ensemble des Métropolitains, concernant la dégradation de la qualité de l'air, de l'eau et des sols. C'est notre devoir vis-à-vis des générations futures. »

Jacky GERARD

Maire de Saint-Cannat

Président de l'Entente Valabre

Vice-président du Conseil de Territoire du Pays d'Aix

Délégué au contrôle de gestion, de l'exécution budgétaire et de la commande publique

Conseiller départemental

Conseiller métropolitain

14) PORTER UNE FILIÈRE INDUSTRIELLE DURABLE, RESPONSABLE DES TERRITOIRES ET DE L'ESPACE

L'avenir industriel du territoire est lié à la transition écologique. L'investissement dans l'industrie nous permettra de **relever les défis économiques et environnementaux.**

La filière industrielle représente 25 000 entreprises et 400 000 emplois dans la région. Elle pèse 54% du chiffre d'affaires à l'export des entreprises régionales. **Dans les métiers de l'industrie, le salaire moyen est de 36% supérieur à la moyenne.**

Nous souhaitons **promouvoir l'industrie de demain** et **mettre en avant l'excellence des filières industrielles** sur le territoire métropolitain.

L'objectif est de fédérer l'écosystème industriel local, pour donner envie aux nouvelles générations de travailler dans l'industrie et renforcer la lutte contre la pollution atmosphérique et les nuisances sonores. Un milliard d'euros a d'ailleurs été investi en dix ans par l'industrie provençale pour **réduire les pollutions atmosphériques.**

À Gardanne, nous ne pouvons pas tolérer les rejets en mer opérés par le producteur d'alumines de spécialité Alteo. Trente millions d'euros ont déjà été investis ces dix dernières années pour que les effluents ne soient plus des boues rouges et que les produits récupérés soient valorisés.

Dans notre région, **les industriels sont les plus gros utilisateurs de gaz.** Ils représentent plus de **70% de la consommation locale.**

La pollution de l'air autour de l'Étang de Berre est en augmentation et fragilise la santé des habitants et travailleurs.

Nous souhaitons valoriser la richesse de l'Étang de Berre, territoire historiquement, culturellement et humainement riche, représentant un écosystème unique.

À nous de développer le raccordement des usines au réseau de gaz naturel, permettant de **réduire les émissions de dioxyde de carbone.** La combustion du gaz naturel n'émet ni suie, ni poussière, ni fumée. Il génère 30% de gaz carbonique de moins que le fioul, 45% de moins que le charbon, deux fois moins d'oxyde d'azote et presque pas de dioxyde de soufre.

À Fos-sur-Mer, le **gaz naturel liquéfié (GNL) par bateaux** est déjà arrivé sur les terminaux. ArcelorMittal a investi 100 millions d'euros entre 2012 et 2017 pour réduire de 70% les rejets de dioxyde d'azote, auxquels s'ajoutent 80 millions pour limiter les émissions de poussières et de dioxines de soufre.

Nous soutenons la démarche du Grand Port Maritime de Marseille-Fos, qui souhaite renforcer ses capacités de production en matière d'énergies renouvelables et devenir un acteur majeur dans le domaine du gaz naturel liquéfié (GNL).

Les émissions de pollution de l'air des bateaux sont responsables de 60 000 décès prématurés par an en Europe. Ces bateaux utilisent du fioul très lourd, dégageant jusqu'à 3,5% de soufre, contre 0,001% pour les voitures.

L'importante activité du port de Marseille et la pollution des bateaux ont un impact sur l'air que nous respirons. Les 57 paquebots qui font escale à Marseille polluent autant que le quart de la circulation automobile en ville. Marseille est classée en 8e position des villes-escales de croisières les plus polluées d'Europe. **En 2018, pour la première fois au sein de la métropole, les émissions de NOx d'origine maritime ont dépassé les émissions routières.**

Notre priorité est de réduire les fumées des navires lors de leurs escales, par un branchement électrique à quai pour toutes les compagnies maritimes, à l'instar de La Méridionale, et pour les porte-conteneurs qui font escale à Fos. Le transport maritime est aujourd'hui le secteur le moins réglementé en matière environnementale.

L'énergie produite par éolienne permet un apport intéressant. L'électricité n'étant pas stockée, elle sert à produire de l'hydrogène injecté directement dans des unités ou alors mélangé au CO_2 capté sur usines. Ce méthane représente un circuit vertueux, car il peut ensuite être utilisé dans le gaz de ville et amener un développement important.

Nous souhaitons élargir les aides permettant d'accéder aux énergies renouvelables et mettre en place un accompagnement environnemental pour soutenir les entreprises qui portent des projets industriels innovants. Le projet collaboratif « Vasco2 » permet, par exemple, l'installation de bassin de culture de micro-algues, raccordé à l'usine Kem One de Fos-sur-Mer, pour **produire du biocarburant à partir des végétaux marins.**

Nous pouvons développer l'industrie du recyclage pour récupérer les déchets des entreprises. Le taux de recyclage est aujourd'hui trop faible. Nous pouvons envisager la création d'un **Fonds de revalorisation des déchets,** dans une économie circulaire et inclusive, qui serait financé par des taxes sur les entreprises polluantes.

Nous manquons aujourd'hui de lieux de concertation et construction de projets, autour d'une réflexion plus globale, pour répondre aux enjeux économiques, environnementaux et métropolitains.

PARTIE II NOS PROPOSITIONS POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN

4. PROMOUVOIR LE RAYONNEMENT ÉCONOMIQUE MÉTROPOLITAIN NATIONAL, EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

Notre Métropole n'est pas au niveau des Métropoles Monde, en termes de développement et rayonnement économique du territoire.
Nous avons pourtant de formidables atouts à valoriser pour faire d'Aix-Marseille-Provence un leader méditerranéen de poids sur la scène nationale, européenne et internationale.
À nous de cibler les territoires avec lesquels créer des synergies, en nouant des liens économiques solides et durables.

« Notre principale préoccupation est de répondre à l'urgence environnementale pour faire avancer l'humanité.
ITER est l'un des projets les plus ambitieux au monde dans le domaine de la recherche et l'énergie.
Il a permis de nouer des partenariats avec la Chine, toute l'UE, l'Inde, le Japon, la Corée, la Russie et les États-Unis.
À nous de mettre en commun nos ressources pour produire une énergie suffisante et porter des projets universels. »

Roger PIZOT
Maire de Saint-Paul-lez-Durance
Délégué CLI Cadarache/ITER
Vice-Président SMAVD
Conseiller métropolitain

15) METTRE EN PLACE UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE JUMELAGES ÉCONOMIQUES AVEC LES MÉTROPOLES MONDE

Notre objectif consiste à construire des partenariats industriels avec les Métropoles internationales, sur la base de projets concrets qui favorisent les **échanges sur le bassin méditerranéen** et renforce nos **relations et coopérations à l'international.**

Nous pouvons devenir un **« hub » commercial,** dans le domaine du **transport** et de la **logistique,** en s'appuyant sur notre **positionnement géostratégique situé entre l'Europe et l'Afrique.**

À nous d'impulser une dynamique de développement industrialo-portuaire, en nouant des partenariats économiques s'appuyant sur les nouvelles technologiques.

Nous souhaitons **développer les plateformes logistiques et faciliter la coopération des start-ups,** qui ont un rôle à jouer dans les datacenters valorisant les échanges, en lançant les **premiers jumelages économiques des métropoles méditerranéennes.**

Nous pouvons **créer des antennes des entreprises locales à l'international,** pour **développer des marchés porteurs pour le territoire à l'étranger** et promouvoir la **culture** et la **gastronomie** provençale. Renforçons nos échanges avec les États-Unis et les pays scandinaves, concernant notamment la vente de vins.

À nous d'implanter des filiales porteuses d'avenir et de développement économique à l'étranger, notamment avec les pays qui travaillent autour des **filières de l'énergie verte.**

Nous favoriserons ainsi de meilleures relations commerciales entre les villes, autour de points communs, pour la redynamisation économique. Cela passe par le **développement des liens commerciaux entre dirigeants de PME locales et responsables à l'étranger, aux vifs attraits économiques et touristiques.**

Notre Métropole peut **faire évoluer l'offre technologique des pays,** leur permettre d'accéder au marché européen, en misant sur les atouts technologiques des territoires.

Le rayonnement économique de la Métropole passe par l'**accompagnement des start-ups françaises à l'international** et des start-ups étrangères sur le marché européen, notamment dans l'**industrie,** les **transports** et la **logistique,** en développant les **échanges entre les grands groupes d'entreprises** et **les Universités.**

16) CRÉER UN PARC D'ATTRACTION MÉTROPOLITAIN À LA DÉCOUVERTE DES NOUVELLES TECHNOLOGIES ET POUR EXPÉRIMENTER LA MOBILITÉ DU FUTUR

Nous avons actuellement un parc d'attraction dédié à l'univers du Far West, OK Corral, plusieurs parcs aquatiques, mais **nous ne disposons pas d'un Parc d'attraction à la hauteur d'une grande Métropole.**

Nous avons pourtant des hectares de **terrains en friche disponibles à Vitrolles,** sur lesquels nous pouvons **construire un Parc d'attraction métropolitain.** Ce lieu de loisirs susciterait l'intérêt des habitants comme de nouveaux visiteurs.

Nous souhaitons qu'il soit dédié à l'**usage des nouvelles technologies** et à **l'expérimentation de la mobilité du futur.**

Notre territoire est à la pointe des nouvelles technologies et doit le faire savoir de manière concrète. Le Monde entier pourrait venir observer et expérimenter de nouveaux logiciels, applications, usages, moyens de communication et déplacement.

Ce Parc d'attraction contribuerait au **rayonnement international** et au **développement économique et touristique** du territoire, avec un potentiel de **création de 5 000 à 10 000 emplois.**

« Nous souhaitons promouvoir l'usage des nouvelles technologies, qui nous faciliteront demain la vie, et les rendre accessibles au plus grand nombre. Vitrolles, située au cœur de la Métropole et à seulement quelques kilomètres de l'Aéroport Marseille-Provence et de la gare TGV de l'Arbois, constitue le lieu idéal pour implanter un Parc d'attraction métropolitain. »

Jean-Claude MONDOLONI

Conseiller municipal de Vitrolles

1er Adjoint délégué à la mobilité, la voirie, l'évaluation des politiques publiques, les réseaux et très haut débit

Conseiller métropolitain

« La Métropole Aix-Marseille-Provence a de nombreux atouts, des paysages variés, un patrimoine historique important, des savoir-faire artisanaux reconnus dans le monde entier, des entreprises innovantes et performantes... Nous souhaitons inciter les porteurs de projets à investir sur le territoire. Nous devons créer une image forte et partagée de notre territoire à l'international. Notre priorité est de devenir une métropole compétitive, de la Méditerranée et de l'Europe. »

Frédéric VIGOUROUX

Maire de Miramas

Vice-président du Conseil de Territoire d'Istres-Ouest-Provence

Délégué à l'Économie et à la cohésion sociale

Conseiller départemental

Conseiller métropolitain

17) DÉFINIR UNE STRATÉGIE MÉTROPOLITAINE DE MARQUE DU TERRITOIRE

Notre Métropole génère peu de marques et brevets, ce qui nuit à sa **lisibilité économique et international.** Seulement **1 800 brevets** ont été déposés par l'industrie provençale.

L'institution métropolitaine manque aujourd'hui de **cohérence** et d'une **image globale métropolitaine à promouvoir.** La **marque « La Provence » ne fonctionne pas et ne correspond pas à l'ensemble du territoire métropolitain.**

Les représentations au sujet de la Métropole sont actuellement faussées, étant la plupart du temps associées aux lavandes, alors qu'il n'y en a que très peu. **L'image que nous donnons à l'international n'est pas assez sérieuse et ne répond pas à notre dynamisme économique.**

L'objectif est de **renforcer l'image du territoire métropolitain et son attractivité, en définissant une marque.** Nous mettrons ainsi en valeur la **dimension multi-facettes** du territoire.

Nous souhaitons donner plus de **visibilité à la Métropole** et valoriser ce qui s'y produit.

L'objectif est de doubler les dépôts de brevets dans les 10 ans à venir.

La création de cette marque nous permettrait d'établir une **stratégie métropolitaine de communication et marketing** pour donner une nouvelle dimension à la Métropole.

Nous valoriserons le territoire grâce à l'octroi d'un label métropolitain, pour protéger toutes les innovations qui ont lieux en matière de propriété industrielle, brevets et marques.

L'industrie agroalimentaire représente 37 000 emplois. Nous disposons de **35 produits à haute valeur ajoutée,** dont **21 viticoles** et **14 agricoles,** classés en IGP, AOP, AOC, *BIO* et Label Rouge, tels que l'huile d'olive, les fromages, fruits, légumes et céréales.

Nous fixons un objectif de croissance de 1 000 tonnes supplémentaires de produits à haute valeur ajoutée, représentant 200 emplois.

Nous souhaitons **renforcer la culture de labellisation des produits du terroir** pour répondre à leur montée en gamme. N'oublions pas que la gastronomie française a été inscrite au patrimoine de l'humanité en 2010. Les cuisiniers français sont d'ailleurs très recherchés à l'étranger.

« La première de nos préoccupations doit être de renforcer la qualité de vie au travail pour toutes et tous. C'est en renforçant les liens entre employeurs, employés et syndicats que nous y parviendrons. Le sport constitue un très bon outil pour améliorer le bien-être des travailleurs et prévenir les risques sanitaires et sociaux. »

Muriel PRISCO

Conseillère des 4e et 5e arrondissements de Marseille

Conseillère métropolitaine

18) FAIRE DU SPORT UNE VÉRITABLE FILIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La filière sportive constitue un véritable levier de développement touristique du territoire.

Nous souhaitons **mettre en lien les entreprises et les associations sportives,** pour qu'elles puissent établir ensemble un **programme d'activités physiques à destination des salariés.**

L'objectif est de **promouvoir les coopérations entre le monde sportif, économique, éducatif et les collectivités locales pour améliorer la qualité de vie au travail.** La ville de Miramas offre par exemple des séances de sport à ses agents.

Le sport participe au dynamisme de l'emploi, de la formation et de l'économie. Nous pouvons aider les associations à diversifier leur modèle économique. Le niveau d'engagement des entreprises dans la mise en œuvre d'activités physiques et sportives est encore faible. Elles ne disposent pas toutes de salles de sport ou de gymnases.

Nous souhaitons lancer un **« bus aménagé en salle de sport » sillonnant les entreprises de l'ensemble du territoire métropolitain pour inciter à la pratique sportive des salariés.**

L'enjeu consiste à **améliorer la santé et le bien-être au travail,** pour diminuer l'absentéisme, les accidents, les cas de turn-over ou de burn-out.

Nous renforcerons ainsi les performances professionnelles et la compétitivité économique métropolitaine.

« Nous souhaitons proposer de nouveaux circuits de tourisme durable et responsable, des parcours thématiques pour offrir de véritables expériences sur notre territoire.
Le sport, la gastronomie, la biodiversité, l'artisanat d'art, sont autant d'atouts qui font de la Métropole une destination touristique à part entière.
À nous de renforcer les moyens de communication ou d'apporter les formations utiles aux professionnels du tourisme, pour garantir un meilleur accueil de la clientèle nationale et internationale. »

Maryse RODDE

Conseillère municipale de Miramas

1re Adjointe déléguée à l'Éducation

Conseillère métropolitaine

19) RENFORCER LA QUALITÉ DE L'OFFRE ET DE L'ACCUEIL TOURISTIQUE

Avec 31 millions de touristes accueillis en un an, et 18,9 millions d'euros de revenus, le poids du tourisme en Paca représente 13% du PIB régional, selon le Comité Régional de Tourisme. Nous sommes la **seconde région française,** après l'Ile-de-France, en matière d'**accueil de touristes internationaux.**

Pourtant, nous sommes encore largement **en-dessous de notre capacité d'accueil et d'attractivité touristique.** Nous disposons d'un certain nombre d'offres de formation et d'emploi, mais nous souffrons d'un **manque d'attractivité des métiers du tourisme,** dû en partie à la **pénibilité,** à la **difficulté d'accès** et aux **horaires décalés.**

Le **nombre de touristes** est aujourd'hui en constante **évolution,** avec une **clientèle qui consomme toujours plus de prestations** et qui nécessite encore **plus de personnel et de qualités requises.**

L'objectif est de conquérir une clientèle internationale diversifiée dans les années à venir, en structurant l'accueil et l'offre touristique.

Nous pouvons augmenter la qualité de services, qui manque aujourd'hui d'homogénéité sur l'ensemble du territoire métropolitaine, et n'est pas assez élaborée.

L'objectif est de valoriser l'identité du territoire métropolitain, dans ce qu'il produit de plus authentique, pour développer l'**image** et la **notoriété** de la métropole. Nous pouvons **faire du tourisme un outil de développement local pour l'ensemble des communes** et valoriser les métiers de producteurs, professionnels qui créent les produits touristiques.

Nous souhaitons développer le concept d'**offres « packaging »** à destination des touristes sur l'ensemble du territoire métropolitain. Nous manquons actuellement de produits proposant une offre d'activités touristiques au sein de la Métropole.

Les offices de tourisme doivent organiser et proposer davantage de **séjours thématiques, représentatifs de ce qui existe sur l'aire métropolitaine.** Il existe actuellement des clivages entre les grandes et les petites offices de tourisme, auxquels nous souhaitons mettre un terme, pour fabriquer un véritable **maillage touristique métropolitain.**

Nous pouvons attirer davantage de visiteurs en proposant un grand événement touristique annuel, tel qu'un **Festival international des arts de la rue.** Il pourrait se déployer sur plusieurs sites et s'appuyer sur les initiatives qui émergent actuellement à Istres, Saint-Chamas et Saint-Mitre-les-Remparts.

À nous de **valoriser l'art de vivre et la culture** sur l'ensemble du territoire.

Nous devons travailler dès à présent sur l'e-tourisme, en commençant par apporter une **réponse numérique unique, métropolitaine, répertoriant l'ensemble de l'offre touristique** et **valorisant tous les professionnels** du secteur.

Nous souhaitons voir **recenser les boucles cyclotouristiques, en format numérique. Il est important de faire découvrir des reliefs** et **paysages** encore **méconnus.**

Nous faciliterons ainsi la préparation des séjours, tout en **valorisant** l'ensemble du **patrimoine** et des **sites naturels** remarquables de la métropole.

20) METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIQUE TERRITORIALE UNIQUE À TRAVERS LA TRANSFORMATION DE L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE « PROVENCE PROMOTION » EN « PROMOTION MÉTROPOLITAINE »

La future agence de développement économique « Promotion métropolitaine » doit **mettre en avant tous les atouts présents sur notre territoire** afin de renforcer le tourisme et l'attractivité économique. Cela concerne un grand nombre d'acteurs du territoire, des particuliers jusqu'aux professionnels, des commerçants comme des artisans.

Nous favoriserons le développement économique en menant une stratégie territoriale unique, créant de **nouvelles opportunités, en lien avec de nouveaux métiers** participant au dynamisme et à la croissance économique et touristique. Une application a d'ailleurs été développée à Miramas pour mêler « sport » et « tourisme ».

À nous de montrer la réalité et le savoir-faire agricole métropolitain. Nous pouvons mettre en valeur la richesse du monde agricole à travers la découverte des productions et des saveurs du terroir. Nous souhaitons **développer les logiques de projets** et les **coopérations entre les circuits-courts et l'agroalimentaire.** Nous **valoriserons les produits** en organisant des **visites d'exploitation des producteurs.** Pour se rendre compte de la **richesse du territoire,** il paraît nécessaire d'**organiser des journées à la découverte de l'agriculture métropolitaine.**

« L'enjeu est de réduire notre déficit de notoriété sur le plan de la croisière auprès de la clientèle étrangère. Nous avons un magnifique archipel de calanques qui mérite d'être mis en valeur. Nous souhaitons occuper davantage le temps des voyageurs en leur proposant des activités variées durant leur séjour. »

Marc LOPEZ

Conseiller municipal de Châteauneuf-les-Martigues

Conseiller Territorial de Marseille-Provence Métropole

Cadre SNCF retraité

« La métropole doit devenir un acteur à part entière dans le développement du GPMM, capable d'agir sur le renforcement des infrastructures portuaires, routières et ferroviaires, mais également pour favoriser l'implantation d'industries aval productrices de richesses et créatrices de plus de 5 000 emplois. Il faut sortir de la seule logique du trafic de marchandises au service des intérêts privés, pour aborder une véritable politique de réindustrialisation au service de tous. »

Jean HETSCH
Maire de Fos-sur-Mer

21) PORTER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE-FOS ET LE FRET MÉTROPOLITAIN

Aujourd'hui, les deux tiers des conteneurs qui arrivent en France passent par Anvers, Rotterdam et Hambourg. L'Alsace est donc la région française la mieux reliée aux flux mondiaux.

Dans la région **Paca, un conteneur sur deux arrive des ports du Nord.** Marseille-Fos a traité 1,4 million de conteneurs en 2018.

Notre **compétitivité** est moindre aussi du fait de ce **coût du transport.** Le **transport terrestre** est de loin le **plus onéreux.** Il génère une **surcharge** du **réseau routier,** des **accidents** et de la **pollution.**

La mer est la clé des grandes circulations marchandes et la matrice de toutes les réussites économiques. Le développement des ports métropolitains est aujourd'hui bloqué par l'insuffisance des infrastructures qui les relient au reste du pays et de l'Europe.

L'objectif est de mieux relier le Grand Port Maritime de Marseille-Fos au reste de la France et de l'Europe pour développer le commerce mondial. 87% du commerce mondial passe par la mer, qui demeure un véritable **atout** pour les **échanges économiques.**

Nous souhaitons construire les politiques d'aménagement du territoire en fonction de nos ports. Il est important de miser sur les **investissements publics** capables de **relancer l'activité de nos territoires.** Le tourisme portuaire rapporte chaque année plus de 310 millions d'euros de retombées économiques à Marseille, devenu le premier port de croisière français, 4e européen et 20e mondial. Le trafic de croisiéristes du GPMM devrait atteindre 2 millions de passagers en 2020. L'accueil prévu en 2019 est de 1 850 000 passagers, avec 530 escales de paquebots. **Un poste de travail est créé pour chaque tranche de 800 croisiéristes accueillis à Marseille.**

Nous souhaitons renforcer la plateforme de FRET de Miramas, liée au GPMM, aux grands pôles logistiques et aux HUB de passagers, à l'Est et à l'Ouest. À nous de développer la plateforme Henri-Fabre, à Marignane, d'**amplifier la création de plateformes logistiques** et d'**améliorer** la **desserte routière** dans le **bassin Ouest,** autour de **Fos** et **Miramas.**

L'objectif est de développer le report modal vers le ferroviaire et le fluvial. À nous de relancer la réparation navale et développer l'activité des conteneurs. La métropole doit se **connecter** à son **port de proximité** pour **gagner en compétitivité, croissance et emploi.**

Nous restons particulièrement attentifs à l'étude en cours pour l'**aménagement du port entre le J1 et le J4.** Il est également nécessaire de faire converger les visions des dockers, élus et aménageurs.

Nous souhaitons multiplier les échanges et créer des liaisons directes avec le port de la côte marocaine « Tanger Med », en forte croissance depuis 10 ans. Il est devenu le **premier port de l'Afrique et de la Méditerranée,** port de transbordement, 3,4 millions d'EVP en 2018, aux chaînes de sous-traitance pour l'aéronautique et les véhicules. Le Maroc est très en avance en termes de transition énergétique, dans la **part de consommation du port en énergies renouvelables.** Nous soutenons les **communautés portuaires des pays en développement.**

Nous développerons le GPMM en relevant les défis environnementaux. Il est nécessaire de porter l'émergence de nouvelles filières énergétiques afin de réduire les impacts écologiques. À nous d'accélérer les actions autour des enjeux du climat, de l'air et de l'énergie.

L'électrification totale du port, par une alimentation électrique à quai, nous permettra de réduire la pollution des ferries pour qu'ils ne dégagent plus aucune émission de molécules polluantes et de particules fines lorsqu'ils restent à quai.

Il nous faudrait réussir à **combiner les énergies issues du photovoltaïque, du gaz naturel et d'autres biocombustibles.**

Nous sommes pour la création d'une zone d'émission contrôlée en Méditerranée. C'est une réglementation mise en œuvre au sein de l'UE, qui limite les émissions des navires marchands à quai. Déjà appliquée dans la Manche, elle devient plus compliquée dans une mer bordée par des pays non-européens, mais nous pouvons relever le défi.

Nous souhaitons développer les activités économiques du GPMM non privatisées, générant un trafic, en produisant des biens qui pourraient repartir dans les conteneurs. À nous de développer des activités logistiques redispersées dans le commerce, comme avec Ikea et des magasins de certaines zones, afin d'éviter que les conteneurs repartent à vide.

Le développement du port passe par l'implantation d'entreprises qui produisent et transforment des matières premières sur notre territoire, créant ainsi de l'emploi. Pour cela, il est nécessaire de **décloisonner l'accès aux zones commerciales portuaires, en renforçant nos infrastructures routières,** qui ne sont aujourd'hui pas en capacité d'accueillir le développement futur du Port, comme entre la zone de Fos et l'embranchement autoroutier vers Salon, nécessitant une déviation.

« Nous devons commencer par fluidifier l'accès vers l'aéroport, de part et d'autre de la Métropole, pour que sa croissance ne génère pas plus de saturation routière. Il est indispensable de renforcer les connexions et d'accroître le développement économique du pôle de la gare TGV de l'Arbois. Nous veillerons à réduire les nuisances sonores subies par les habitants des communes environnantes, pour leur garantir une meilleure qualité de vie. »

Marie-Claude MICHEL

Conseillère municipale de Vitrolles

3e Adjointe déléguée à l'Environnement et au patrimoine naturel

Conseillère métropolitaine

22) RENFORCER LES PÔLES ÉCONOMIQUES ET LES CONNEXIONS DE LA GARE TGV DE L'ARBOIS ET DE L'AÉROPORT MARSEILLE-PROVENCE

L'accès à nos territoires a été en partie décloisonné par les autoroutes, bien qu'il reste encore des liaisons et déviations autoroutières à construire.

A contrario, notre réseau de lignes ferroviaires, seulement trois, n'est pas à la hauteur de la plus vaste Métropole de France.

La gare TGV de l'Arbois dispose d'un emplacement géostratégique. Elle constitue l'un des points d'arrivée sur le territoire métropolitain, avec 3,3 millions de passagers attendus en 2030. Nous pouvons **faire du pôle de l'Arbois un lieu d'innovation économique,** avec une meilleure offre de services à l'intérieur et autour de la gare, créateurs de milliers d'emplois. **Nous souhaitons penser le développement économique du pôle de la gare TGV de l'Arbois, et renforcer ses connexions avec les villes moyennes de la Métropole, le GPMM et l'aéroport.**

En 15 ans, l'aéroport Marseille-Provence a développé son trafic de 63%. Avec 9,4 millions de passagers, il est devancé par Nice, comptant 14 millions de passagers. Le **low-cost** représente aujourd'hui **30% de l'activité du trafic aérien,** qui pourrait cependant être doublée. Le retour de la base Ryanair à Marseille, qui avait fermé en 2011, s'accompagne de l'ouverture de 11 nouvelles lignes, soit 150 vols hebdomadaires au départ de Marseille.

Nous fixons l'objectif, à l'horizon 2040, de devenir le premier aéroport du Sud de la France. Nous pouvons être la **porte d'entrée de l'Afrique, multiplier les exportations** avec le Maghreb, principale zone d'implantation des entreprises de la métropole, et **renforcer les dessertes vers l'Europe de l'Est, la Chine, les États-Unis et les Émirats.**

43 PROPOSITIONS
POUR L'EMPLOI ET LA CROISSANCE

1. Mise en place d'une gouvernance usagers appuyée sur un comité mensuel
2. Création d'une agence *« invest in amp »*
3. Mise en œuvre d'une stratégie à 30 ans pour les principaux moteurs d'emploi : maritime, aéronautique, numérique, bio-santé, recherche, tourisme, énergie, logement, logistique-transport.
4. Mise en œuvre d'un plan de préservation des 27 000 emplois des zones commerciales par anticipation des évolutions de consommation
5. Conversion des filières portuaires et pétrochimiques touchées par le recul des importations de produits pétroliers à terme
6. Appui à la création d'une ferme maritime bio-masse vers Fos
7. Plan mobilité pour préserver les 58 000 emplois concernés
8. Renforcement de la clause d'insertion sociale : 1 000 000 heures par an soit 650 à 1 000 équivalent emploi
9. Engagement du plan zéro chomeur dans 15 secteurs de la métropole particulièrement en difficulté
10. Action 100% formation dans 15 secteurs pilotes soit 100 000 formations
11. Formation de 2 000 personnes, puis 4 000 dans l'emploi numérique, appuyée sur le plan gouvernemental *« grande école du numérique »*
12. Réunion d'États généraux de l'économie sociale et solidaire pour renforcer ce pôle qui couvre 10% des emplois
13. Achèvement de la couverture du territoire par des structures d'emplois partagés
14. Engagement d'une initiative d'apprentissage du numérique par les seniors
15. Évaluation de la prise en charge des seniors en offre de service et de santé dans la métropole
16. Création de 50 incubateurs partagés dans des secteurs sensibles pour faciliter la primo création
17. Mise en œuvre d'un tutorat pour faciliter la transmission d'experience et de compétences entre jeunes et actifs ou retraités
18. Lancement d'une charte des 1 000 entreprises volontaires exemplarité insertion
19. Déploiement de 20 000 m² de surfaces destinées à l'emploi au cœur des bassins de vie
20. Soutien à la création de 10 fermes solaires par an uniquement sur des sols pollués ou des friches industrielles

21. Création d'un cluster des énergies : pôle de recherche, vulgarisation, pôle de formation

22. Passage de 100 000 logements en énergie zéro en 10 ans : 30 000 emplois générés

23. Plantation d'un million d'arbres dans les zones tampon nature/urbain, les zones urbaines ou les villages

24. Préservation absolue des espaces naturels de la métropole

25. Protection et appui à l'ensemble des productions exclusives et à haute valeur ajoutée dans l'agro-alimentaire

26. Soutien à la filière olive avec une démarche IGP

27. Création d'une marque « madeinmarseille », « madeinaixenprovence »

28. Lancement d'un pôle métropolitain d'excellence rurale par territoire pour développer les villages et les petites villes de la métropole

29. Mise en œuvre d'un 5e institut national de l'Intelligence Artificielle

30. Doublement des dotations du SATT pour favoriser l'investissement

31. Création d'un prix annuel de la meilleure THESE porteuse d'emplois

32. Signature avec INPI d'une charte d'engagement pour augmenter de 50% le dépôt de brevets en 10 ans

33. Création d'une zone d'aménagement concertée à l'Arbois près de la gare TGV : 2 000 logements HQE, 3 000 emplois liés à l'intelligence numérique et à la recherche

34. Développer 3 pôles plaisances entre Martigues, Marseille et La Ciotat

35. Soutien au GPMM avec un objectif de 50 000 emplois

36. Plan global de connexion et de développement du Hub de Miramas Fret connecté à ARNCQ et Mourepianne

37. Lancement d'un festival annuel de la créativité méditerranéenne

38. Poursuite du développement du croisiérisme propre

39. Mise en œuvre d'un plan culture

40. Appui aux communes dôtées de patrimoine pour faciliter l'attractivité

41. Création d'un parc d'attraction de renommée européenne : plusieurs milliers d'emplois à terme

42. Renforcement des jumelages économiques

43. Évaluation systématique des politiques publiques et de la dépense

GROUPE
AGIR POUR LA MÉTROPOLE

Pavillon de la Métropole
58 Boulevard Charles Livon, 13007 Marseille

www.agirpourlametropole.fr

@SRDA_AMP

PEFC **10-31-3162 / Certifié PEFC** / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

POUR UNE ÉCONOMIE DURABLE

LIVRE BLANC

DE L'ÉCONOMIE DANS LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

POUR UNE VISION DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

Le groupe « Agir Pour la Métropole » rassemble des élus et Maires socialistes, républicains, radicaux, démocrates, progressistes et apparentés, de Marseille et du département des Bouches-du-Rhône.

Nous partageons une volonté commune de construction de l'aire métropolitaine Aix-Marseille-Provence autour de quatre grands axes stratégiques : le déplacement ; le développement économique durable ; l'aménagement responsable des territoires et de l'espace ; la préservation des ressources et la mise en valeur de l'environnement.

L'avenir de la Métropole passe par une prise de conscience collective de ces enjeux, afin d'y apporter une réponse globale, adaptée aux besoins de la population et de l'ensemble du territoire.

Partant de cette analyse, **nous proposons de remettre les citoyens, usagers, acteurs économiques, sociaux, culturels et les entreprises au cœur des prises de décisions.**

Des solutions existent, à nous de soumettre des propositions à l'avis de chacun, pour en débattre et fabriquer ensemble un schéma de développement juste et équilibré, sur le plan social, économique, financier, démographique, écologique et technologique.

Crédits photos : © Deposit photos - © Rawpixel - © Shutterstock